

**Zeitschrift:** Entretiens sur l'Antiquité classique  
**Herausgeber:** Fondation Hardt pour l'étude de l'Antiquité classique  
**Band:** 40 (1994)

**Artikel:** Les éditions de textes  
**Autor:** Irigoin, Jean  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-660685>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

l'éditeur, pour si banales seraient celles d'Aristote. Ainsi l'idée de bibliothèque pour la transmission des connaissances que nous connaissons des documents et des œuvres de cette époque est tout à fait banale. Les bibliothèques sont alors créées pour servir de dépôts aux livres et aux manuscrits. En même temps, ces collections sont, en quelque sorte, des collections privées, ou familiales. Il existe une collection de manuscrits et de documents rassemblés par un écrivain ou un collectionneur avec lequel il a été en contact. Il existe aussi une collection de manuscrits et de documents rassemblés par un écrivain ou un collectionneur avec lequel il a été en contact.

## II

JEAN IRIGOIN

### LES ÉDITIONS DE TEXTES

Dans son exposé inaugural sur Aristote et la philologie hellénistique, Nicholas Richardson a bien mis en valeur le rôle joué par les disciples d'Aristote dans les débuts de l'érudition alexandrine. Avec ses *Didascalies dramatiques* d'une part, avec sa *Rhétorique* et sa *Poétique* d'autre part, le philosophe avait posé les fondements de l'histoire et de la critique littéraires. De là à le considérer comme le créateur de la philologie, il y a plus d'un pas: l'exposé déjà entendu et ceux qui suivront a permis ou permettront de mieux le mesurer. Dans le domaine précis qui m'est dédié, celui de l'édition, Aristote non seulement avait eu des devanciers et ne pourrait donc passer pour le fondateur d'une technique, mais l'édition (Έκδοσις) de l'*Iliade* qui lui est attribuée par la *Vita Marciana* n'est pas mentionnée dans les diverses listes anciennes de ses ouvrages ni citée par les commentateurs alexandrins; il est donc permis d'être sceptique sur sa réalité.

Ce qui est sûr, en revanche, c'est que le développement du commerce du livre, dès avant la fin du V<sup>e</sup> siècle, va permettre au cours du siècle suivant la constitution de bibliothèques

privées, dont la principale sera celle d'Aristote. Assez tôt, ce philosophe a pris conscience de la nécessité, pour élargir ses recherches et étayer ses conclusions, de disposer de la documentation la plus large possible. Les auteurs des ouvrages antérieurs deviennent ainsi, en quelque sorte, ses collaborateurs. En même temps, afin d'utiliser au mieux la documentation rassemblée, il fait appel à ses disciples pour la dépouiller et en extraire l'essentiel des renseignements en rapport avec sa recherche du moment. Ainsi aidé par ce qu'on nommerait aujourd'hui des documentalistes, Aristote a pu maîtriser un savoir encyclopédique et, en y appliquant ses principes méthodiques, en tirer ces ouvrages si variés qui font encore aujourd'hui notre admiration. Livres et documents de toute sorte sont ainsi rassemblés au Lycée, mais, pour en tirer parti, il a fallu d'abord les classer. A ce titre, Aristote peut être appelé le père de la bibliothéconomie, de l'organisation et de la gestion d'une grande bibliothèque, et c'est à juste titre que Strabon (XIII 1, 54, pp. 608-609) dit de lui: πρῶτος ὁν ίσμεν συναγαγών βιβλία. Et il ajoute: καὶ διδάξας τοὺς ἐν Αἰγύπτῳ βασιλέας βιβλιοθήκης σύνταξιν; il faut comprendre que le classement de la bibliothèque d'Aristote a servi de modèle, par l'intermédiaire de quelques péripatéticiens, à celle du Musée d'Alexandrie. Je reviendrai plus loin sur le sort de la bibliothèque d'Aristote. L'essentiel est de savoir que dans le troisième quart du IV<sup>e</sup> siècle on pouvait constituer à Athènes une véritable bibliothèque de travail.

## 1. Les travaux d'édition au Musée d'Alexandrie

Lorsque sera créé le Musée d'Alexandrie, dans les premières années du III<sup>e</sup> siècle, et que sera annexée à ce sanctuaire des Muses une bibliothèque qui s'enrichira rapidement grâce à la générosité des premiers Ptolémées, le premier bibliothécaire, Zénodote d'Éphèse, se trouva devant deux problèmes différents. D'une part, classer cette masse de livres, d'autre part éliminer

les doubles ou, mieux, en tirer parti pour établir un texte définitif et unique à partir de leurs variations. La première tâche fut accomplie par Callimaque de Cyrène qui, dans les cent cinquante livres des Πίνακες ("Tableaux") achevés vers l'an 250, s'inspira des principes de classement appliqués au Lycée, avec les adaptations nécessaires réclamées par la variété et le nombre des livres ainsi rassemblés et par les usages divers auxquels ils étaient destinés. Quant au travail d'édition proprement dit (*ἔκδοσις*), il commença par les poèmes homériques en raison du rôle qu'ils jouaient dans la παιδεία grecque. Le nombre élevé des copies acquises pour la bibliothèque, la variété de leur origine, l'importance des différences textuelles qui les distinguaient, réclamaient un travail d'unification, ce qu'on pourrait appeler une édition critique à la mode du III<sup>e</sup> siècle, afin de mettre à la disposition des lecteurs un texte et un seul pour chaque œuvre. Zénodote se chargea lui-même de cette tâche pour Homère, les autres poètes épiques et les poètes lyriques; pour les poètes dramatiques, il partagea le travail entre deux poètes, Lycophron de Chalcis, à qui il confia la comédie, et Alexandre d'Étolie, pour la tragédie et le drame satyrique. Ce qui frappe dans cette première période, c'est l'absence des prosateurs, philosophes, historiens ou orateurs; moins étonnante est l'absence des traités techniques, notamment des traités médicaux. La situation changera avec les travaux bibliographiques de Callimaque, qui recensent l'ensemble de la production littéraire, au sens le plus large, de la Grèce archaïque et classique. Mais ce qui est le plus remarquable dès le temps de Zénodote, c'est l'attitude des grammairiens du Musée en face du texte lui-même<sup>1</sup>, une attitude qui persistera à travers les générations.

<sup>1</sup> Il n'est pas question de donner ici une bibliographie des travaux alexandrins sur Homère. Il suffit de renvoyer à l'article récent de H. van THIEL, "Zenodot, Aristarch und andere", in *ZPE* 90 (1992), 1-32 et pl. 1, sans pour autant

tions d'érudits et dont les manuscrits byzantins ont conservé des traces évidentes. Cette attitude, c'est le respect du texte de base, auquel on ne touche pas même si on est en désaccord avec lui, un désaccord qui se manifeste dans un commentaire continu (*ὑπόμνημα*, avec *διόρθωσις*) et par l'emploi de signes critiques placés dans la marge, en tête du vers ou du groupe de vers concerné.

Dans le cas d'Homère, nombreuses étaient les éditions: beaucoup (*αἱ πολιτικαί*) représentaient une tradition locale, de Sinope à Marseille; d'autres (*αἱ κατ' ἄνδρα*) étaient attribuées à un individu particulier, tel Antimaque de Colophon. Il semble que Zénodote ait adopté comme texte de base une édition attique, ce qui expliquerait le nombre assez grand d'atticismes dans la tradition de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Les vers manifestement intrus que présentaient d'autres éditions n'y sont pas repris, mais ceux sur l'authenticité desquels on pouvait hésiter sont conservés. Pour faire connaître son jugement personnel, Zénodote utilisa un signe critique, l'obel, qui avertit le lecteur des doutes ressentis par le grammairien sur l'authenticité homérique du vers ainsi signalé, mais lui laisse la possibilité d'en décider pour son propre compte. La première qualité de Zénodote est sa prudence, associée à un esprit critique qui nous paraît encore balbutiant; mais comment pouvait-il en être autrement? D'autre part, nous ne possédons pas son édition d'Homère: nous ne faisons que l'entrevoir à travers les restes du commentaire d'un de ses successeurs à la direction du Musée, Aristarque de Samothrace, postérieur de plus d'un siècle.

La prudence de Zénodote fut imitée par les grammairiens successifs qui s'occupèrent du texte homérique, au premier rang desquels Aristophane de Byzance, qui développa l'usage des signes critiques inauguré par Zénodote, et Aristarque nommé à

l'instant. Tous deux s'accordaient pour placer en ψ 296 la fin de l'*Odyssée*, lorsque Pénélope et Ulysse se sont reconnus, mais ils ne supprimaient pas pour autant la fin du chant ψ et le chant ω.

Le fait le plus digne d'attention est le témoignage que les papyrus ptolémaïques d'Homère nous apportent sur la rapidité avec laquelle le texte alexandrin d'Homère — auquel je n'associerai aucun nom d'éditeur — se diffuse en Égypte, en supplantant les états antérieurs, et devient une véritable vulgate. Alors que les papyrus les plus anciens offrent un texte "sauvage", avec de nombreux vers additionnels, isolés ou par groupes, tirés d'autres passages des poèmes homériques, et un certain nombre d'omissions, les papyrus postérieurs au milieu du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère ne présentent plus de vers adventices: le *numerus uersuum* est régularisé, ou plutôt fixé<sup>2</sup>, et si les omissions ne manquent pas, elles sont le plus souvent accidentnelles. Ceux des vers dont nous savons qu'ils ont été condamnés, "athétisés", par Zénodote, Aristophane ou Aristarque, figurent dans la vulgate comme si de rien n'était. Ce conservatisme, loin de prouver l'inanité des travaux alexandrins, restés sans influence sur le texte, met en évidence — tout comme l'emploi de l'obel — le respect des grammairiens pour le texte adopté, ou plutôt reconnu, par Zénodote.

Rien ne le montre mieux que l'attitude d'Aristophane de Byzance en face des textes lyriques. Il ne s'est pas contenté de les pourvoir d'une accentuation pour les formes dialectales et de signes prosodiques là où il pouvait y avoir doute. Il a établi la colométrie — c'est-à-dire la division en *côla* assez courts — de ces œuvres<sup>3</sup>, destinée avant tout à permettre de disposer en

<sup>2</sup> Voir en particulier S. WEST, *The Ptolemaic Papyri of Homer* (Köln 1967).

<sup>3</sup> Pour le Stésichore de Lille, le plus ancien papyrus avec colométrie, l'accord semble se faire sur une date, le début ou la première moitié du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., alors que le regretté Sir Eric TURNER penchait pour le milieu du III<sup>e</sup>

colonnes de largeur à peu près régulière des textes qui, antérieurement, étaient écrits soit en lignes longues très inégales, soit le plus souvent comme de la prose; la colométrie comporte en sus l'emploi de signes marquant la fin des strophes et des divers ensembles lyriques. En établissant la colométrie de la II<sup>e</sup> *Olympique* de Pindare, Aristophane a décelé dans le texte une interpolation, un *côlon* 48 bis: à l'énumération des dieux qui aiment Sémélé, Pallas, Zeus et Dionysos, quelqu'un avait ajouté les Muses — φιλέοντι δὲ Μοῖσαι — sans tenir compte de la correspondance strophique. Aristophane a donc athétisé cette interpolation, mais il l'a laissée subsister dans le texte et on la trouve aussi bien dans un papyrus de la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle (*P.Oxy.* 1614) que dans les plus anciens manuscrits byzantins de Pindare; c'est seulement au début du XIV<sup>e</sup> siècle que le grammairien Démétrios Triclinios expulsera du texte le *côlon* supplémentaire, que son prédécesseur alexandrin avait laissé subsister dans le texte en se contentant de le marquer de l'obel. Le respect ainsi témoigné au texte transmis même quand il est jugé fautif est pour nous une raison de ne pas douter de la fidélité de la tradition à l'époque alexandrine.

Ce qui vient d'être dit des œuvres lyriques vaut aussi pour les œuvres dramatiques. Certes, il n'est pas question de nier la réalité des interpolations d'acteurs ni celle de remaniements nécessités par de nouvelles représentations. Mais, pour la tragédie, la recension établie à Athènes sur la proposition de Lycurgue, entre 336 et 328, et la venue, au temps de Ptolémée III, de l'exemplaire officiel à Alexandrie, où il resta si l'on en croit l'anecdote rapportée par Galien (*In Hipp. Epid. III*, pp. 78-79 Wenkebach [*CMG* V 10,2,1]), est une garantie supplémentaire d'une tradition remontant haut et fidèlement conservée.

---

siècle (*Greek Manuscripts of the Ancient World*, 2d ed. by P. J. PARSONS [London 1987], n° 74, pp. 124-5).

Pour en revenir à Homère, si l'on me demandait comment se présentaient les éditions des grands grammairiens alexandrins et comment elles se différenciaient, je n'hésiterais pas trop à répondre qu'elles offraient toutes le même texte — celui de la vulgate — mais qu'elles différaient par l'emploi des signes critiques, avec un système inauguré par Zénodote et qui se complète d'Aristophane de Byzance à Aristarque, et surtout par les renvois que ces signes critiques faisaient à leurs commentaires respectifs. J'ajouterais même, avec quelque hardiesse, que ces commentaires, fruits de leur travail et probablement aussi de leur enseignement, s'enrichissaient de remarques nouvelles au fil des ans et pouvaient au terme faire figure de seconde édition; tel me semble être le cas d'Aristarque, qui selon Didyme aurait donné deux recensions, distinction ancienne contre laquelle s'élevait déjà Ammonios, élève et successeur immédiat d'Aristarque.

Éditer les œuvres poétiques n'a pas consisté seulement à établir un texte critique selon les normes des III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles. La tâche était plus complexe et variait selon les genres littéraires. La nature même du livre, à commencer par le type de rouleau de papyrus en usage au Musée et destiné à faciliter classement et consultation, doit être prise en considération. Seuls les poèmes homériques ont échappé, par respect d'une tradition ancienne, aux règles imposées aux autres œuvres.

Pour les tétralogies dramatiques, le classement adopté par Callimaque a eu pour effet de séparer d'abord tragédies et drames satyriques, puis l'adoption d'un classement alphabétique par titre dans chaque genre a entraîné la dislocation des trilogies tragiques, qu'elles fussent ou non liées. La longueur d'une tragédie était bien adaptée, malgré des variations sensibles, au contenu d'un rouleau de papyrus. C'est pourquoi chaque tragédie, au cours du classement, puis de l'édition d'Aristophane de Byzance, a acquis son indépendance et maintenu son unité dans le cadre offert par le rouleau, avec une série de mesures de

présentation (ἐν ἐκθέσει, ἐν εἰσθέσει) visant à la fois à maintenir l'équilibre et la verticalité théorique de la colonne écrite, et à avertir le lecteur d'un changement de mètre, par exemple le passage des trimètres aux tétramètres et vice versa, sans compter le retrait nécessaire par les brefs *côla* lyriques. La notation du changement de personnage, indispensable pour la compréhension d'un texte dramatique lu, est restée assez sommaire.

La situation de départ n'était pas la même pour la poésie lyrique, qu'elle fût monodique ou chorale. Si, tout comme les tragédies, composées pour une représentation et une seule, les odes diverses sont des pièces de circonstance, leurs destinataires y voyaient souvent un moyen de perpétuer dans l'avenir le souvenir de leurs exploits et comme un gage d'immortalité. Leur conservation s'explique donc bien et il est probable qu'au fil des ans elles se sont trouvées rassemblées dans de petites collections. Pour Callimaque, chargé de les inventorier, et pour le grammairien qui entreprit ensuite de les éditer, des problèmes de critique se posaient, comme l'identification de l'auteur ou la détermination du type de l'ode; après quoi, il fallait adopter des critères de classement, de fond (genre littéraire, occasion, destinataire) ou de forme (type métrique en particulier), qui étaient variables selon le nombre et la longueur des œuvres. La tradition des lyriques fournit de bons exemples des problèmes de critique et de l'application des critères au classement. La V<sup>e</sup> *Olympique* était-elle de Pindare ou non<sup>4</sup>? Une scholie nous apprend qu'elle ne se trouvait pas ἐν τοῖς ἐδαφίοις, expression que j'interprète comme la collection de base, probablement rassemblée par Zénodote. Aristophane de Byzance a inclus cette ode dans le livre des *Olympiques*, d'après lequel Aristarque l'a

<sup>4</sup> Le dernier commentateur de cette ode croit à son authenticité (W. MADER, *Die Psamis-Oden Pindars [O.4 und O.5]. Ein Kommentar* [Innsbruck 1990]).

commentée; un siècle et demi plus tard, Didyme se déclarait partisan de l'authenticité, contre d'autres critiques non nommés. Il en est de même pour le classement, sur lequel les érudits se divisent. Selon Callimaque, la II<sup>e</sup> *Pythique* était une ode néméenne; Aristophane de Byzance prit le parti de la classer dans les *Pythiques*, mais son disciple Callistrate y voyait une ode olympique. La II<sup>e</sup> *Isthmique* était en fait un thrène, d'après Diodore de Tarse, disciple plus lointain d'Aristophane. De même, une ode de Bacchylide dont le papyrus B (*P.Oxy.* 2368) nous a fait connaître de rares fragments dans les restes d'un commentaire attribuable à Didyme était un dithyrambe dans l'édition d'Aristophane (approuvé par Aristarque), alors que Callimaque y avait vu un péan.

Après avoir trouvé une solution à ces problèmes critiques, l'éditeur restait soumis à une contrainte: les normes du livre, c'est-à-dire les limites maximale et minimale du contenu d'un rouleau de papyrus. Il fallait donc chercher un classement adapté à chaque cas et non des règles générales. Pour les trois premiers livres de Sappho, sur un total de neuf, c'est le type métrique qui a servi de critère de répartition: strophe saphique dans le livre I pour commencer, livre dont une souscription stichométrique nous apprend qu'il contenait 1320 *côla*, soit un total de 330 strophes saphiques, mais le critère de classement à l'intérieur du livre ne nous est pas connu; couplets de deux *côla* identiques dans les livres II et III. Pour les dix livres d'Alcée, un inventaire épigraphique contemporain d'Aristarque mentionne une boîte triangulaire de bois contenant les livres d'Alcée dans le Trésor d'Andros, à Délos<sup>5</sup>: les dix rouleaux devaient se placer dans une boîte dont la section était un triangle équilatéral de côté égal ou légèrement supérieur à quatre fois le diamètre d'un rouleau;

---

<sup>5</sup> *Inscr. Délos* 1400, 7 (après 166 avant J.-C.): ... τριγωνον θηκην ξχουσαν βιβλια 'Αλκαιου... (cf. *I.D.* 1409 Ba II l. 39).

c'est le résultat qu'on obtient aussi en plaçant sur une étagère dix rouleaux disposés sur 4 niveaux, 4/3/2/1. Le contenu de ces rouleaux de poètes lyriques se situait entre 1000 et 2000 stiques ou *côla*, à en juger par quelques attestations papyrologiques: en sus de la souscription du livre I de Sappho (1320), des papyrus d'Alcée ont des notes stichométriques marginales: K (=1000) dans le *P.Oxy.* 1788, Θ (=800) dans le *P.Oxy.* 2295. Elles s'accordent avec le total des livres des Épinicies de Pindare: *Olympiques* (1562), *Pythiques* (1983), *Isthmiques* (amputées de leur fin: 752), *Néméennes* (1273). Le papyrus des *Péans* (*P.Oxy.* 841) porte les notes I (=900), M (=1200), N (=1300), ce qui implique un total de *côla* nécessairement supérieur à 1300. Attribué à Bacchylide plutôt qu'à Pindare, le *P. Berol.* 16140 porte la note Ξ (=1400).

Pour obtenir cette égalité approximative, l'éditeur alexandrin a dû adopter des principes différents de partage en livres, ce qui découle de la contrainte fondamentale imposée par les dimensions du rouleau de papyrus. Rien ne le montre mieux que le classement d'odes appartenant à un même genre, l'épinicie, chez les principaux représentants de la lyrique chorale. Pour Simonide, dont la production dans ce genre avait été la plus grande, le classement est fait par épreuve: course de chars, pentathle, etc., sans qu'on connaisse le nombre total des livres, assurément supérieur à cinq, pour les onze épreuves avec trois classes d'âge dans certaines. Pour Pindare, par Jeux (soit quatre rouleaux). Pour Bacchylide, les épinicies, moins nombreuses, constituaient un livre unique. Malgré les efforts de l'éditeur, certaines odes étaient en trop petit nombre pour occuper à elles seules un rouleau de papyrus. Elles ont donc été publiées en appendice à des livres plus courts auxquels elles apportaient un complément. C'est, pour Pindare, le cas des trois odes annexées aux *Néméennes*, le dernier des quatre livres des Épinicies. Ainsi s'explique peut-être la dénomination de *κεχωρισμένα*, "mis à part", attribuée à certains poèmes, par exemple dans les *Parthénaées* de

Pindare, et surtout pour les trois odes placées à la suite des véritables *Néméennes*.

A l'intérieur de chaque livre ainsi déterminé par la longueur de son contenu, chacune des pièces a été classée dans un ordre adopté par Aristophane de Byzance (*τοῦ συντάξαντος τὰ Πινδαρικά*, est-il dit à propos de la place initiale de la 1<sup>e</sup> *Olympique*), le principe de base étant le rang des épreuves, de la course de chars à la course à pied, les concours musicaux étant relégués à la fin, le tout avec quelques exceptions justifiées par le sujet traité ou le rang du personnage célébré.

Chaque ode a été pourvue d'un titre fournissant l'essentiel des renseignements historiques concernant le destinataire et sa victoire.

Cette indication discrète apparaît aussi, sous une forme assez différente, dans les arguments (*ὑποθέσεις*) rédigés pour les pièces des auteurs dramatiques. Souvent mis sous le nom d'Aristophane de Byzance, les arguments présentent le sujet de la pièce et fournissent fréquemment des renseignements sur sa date et son succès, tirés des *Didascalies* d'Aristote et complétés éventuellement d'après d'autres sources. Il est très vraisemblable, compte tenu de leur auteur, que chacun de ces morceaux a été composé pour figurer au début du rouleau contenant l'édition de la pièce correspondante. Le genre de l'argument ressortit déjà à celui du commentaire, mais à l'origine il devait être inséparable de l'édition proprement dite.

Faute de temps et de place, il n'est pas possible de parler de l'édition des poètes comiques. Mais au sujet de ces derniers on peut faire une constatation: de même que le nombre des poètes tragiques du V<sup>e</sup> siècle, dès le temps de Lycurgue, avait tendu à se réduire à trois, de même, à Alexandrie, les poètes de la comédie ancienne tendent vers le même nombre, avec Aristophane, Cratinos et Eupolis, même si certains auraient voulu leur adjoindre Phérécrate.

Si nous sommes relativement bien renseignés sur les travaux critiques des grammairiens alexandrins concernant les poètes, grâce aux scholies médiévales qui en ont conservé des restes, il n'en est pas de même pour les prosateurs, historiens ou orateurs. C'est au hasard des découvertes papyrologiques que nous avons appris qu'Aristarque avait écrit un commentaire d'Hérodote et que nous devons de connaître une partie du commentaire de Didyme sur les *Philippiques IX-XII* de Démosthène. Mais, dans l'un et l'autre cas, il ne s'agit pas d'édition. Et si on avait cru pouvoir inférer d'une remarque de Diogène Laërce qu'Aristophane de Byzance avait procuré une édition de Platon, cette opinion n'est plus guère soutenue aujourd'hui. Quant à l'usage du système de signes critiques adapté pour Platon, rien ne prouve qu'il puisse être rattaché à une activité éditoriale d'Aristophane lui-même, mais il reste que certains de ces signes concernent directement l'établissement du texte.

Il vaut donc la peine de s'arrêter un moment sur la tradition de Platon, en la confrontant avec celle d'Aristote. Sans aborder ici le problème d'une édition due aux soins de l'Académie, je me contenterai de quelques rappels, à commencer par le plus important: Platon est un des rares auteurs grecs de l'époque classique dont l'œuvre entière, plus quelques apocryphes, nous est parvenue; il n'y a pas de fragments de Platon, comme il y en a, par exemple, d'Aristote, pour ne rien dire des présocratiques. La bibliothèque du Musée avait pu acquérir à Athènes, et probablement à l'Académie, l'ensemble de cette œuvre, y compris des apocryphes, dans un état qui ne devait guère appeler de corrections; ce n'était pas le cas des plus anciens papyrus ptolémaïques du philosophe, mais, comme pour Homère, un peu moins nettement à cause du nombre plus réduit de témoins, le texte du Musée s'est généralisé en Égypte.

Rien de tel n'est signalé pour Aristote, comme si les grammairiens alexandrins s'étaient désintéressés de son œuvre et de sa doctrine alors que la fondation du Musée était d'inspiration

aristotélicienne. Il est nécessaire de rappeler ici, brièvement, les versions qui circulaient dans l'antiquité sur le sort de la bibliothèque d'Aristote et de son œuvre, pour montrer comment leurs contradictions peuvent se résoudre.

A la mort d'Aristote, en 322, la bibliothèque du philosophe passe à son successeur, Théophraste, qui, à son tour, lègue en 287 tous ses livres à son élève Nélée de Skepsis. C'est à partir de là qu'apparaissent deux versions contradictoires.

Selon Athénée (I 3 a-b), Nélée vend la bibliothèque d'Aristote, plus celle de Théophraste, au souverain d'Égypte Ptolémée II, qui avait succédé en 283 à Ptolémée I<sup>er</sup>, et tous ces livres entrent à la bibliothèque du Musée.

D'après Strabon (XIII 1, 54, p. 609), Nélée emporte la bibliothèque dans sa ville natale de Skepsis, en Troade, et la lègue à des parents, gens peu instruits, qui la cachent dans une cave. Rongés des vers, gâtés par l'humidité, les livres sont finalement vendus, à un bon prix, par les descendants de la famille dans les toutes premières années du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. L'heureux acquéreur, Apellicon de Téos — bibliophile plutôt que philosophe, selon Strabon — les emporte à Athènes. Après la prise de cette ville par les Romains, le 1<sup>er</sup> mars 86, le proconsul Sylla confisque la bibliothèque d'Apellicon, qui venait de mourir, et la fait transporter à Rome. C'est là que le grammairien Tyrannion remet les livres en état et en établit l'ordonnance. Après quoi, si l'on en croit Plutarque (*Sull.* 26, 1-3), le philosophe Andronicos de Rhodes en publia l'édition.

Cette version romanesque du sort de la bibliothèque d'Aristote a été souvent contestée, ne serait-ce qu'à cause de la version plus normale, et banale, qu'en donne Athénée. Et pourtant je crois qu'elle a de grandes chances d'être exacte.

D'abord parce que Strabon, né quinze ans après la prise d'Athènes par Sylla, écrit quelques décennies après les événements qu'il rapporte.

Ensuite parce que les découvertes de ce dernier demi-siècle, des bibliothèques monastiques de l'Égypte aux grottes du désert de Juda et jusqu'aux confins de l'Euphrate, nous ont apporté des témoignages indiscutables de la longue conservation et de la redécouverte de livres cachés dans des caves et des cavernes ou enfermés dans des jarres.

Enfin, et surtout, parce que la disparition, ou plutôt l'occultation, pendant près de deux siècles, de l'œuvre ésotérique d'Aristote fournit l'explication la plus simple de toute une série de faits dont voici les principaux:

- l'affaiblissement de l'école philosophique du Lycée, à Athènes, et la limitation de l'enseignement qui y est dispensé après la mort de Théophraste; la rhétorique et une morale de caractère populaire y tiennent dès lors la première place;
- l'abandon progressif, au Musée d'Alexandrie, des travaux scientifiques qui prolongeaient les recherches d'Aristote et de ses disciples Théophraste et Aristoxène; après Ératosthène, bibliothécaire du Musée peu après le milieu du III<sup>e</sup> siècle et le premier à avoir établi la mesure de la circonférence de la terre, on n'a plus qu'indifférence, sinon mépris, pour les sciences appliquées et les techniques;
- l'absence de trace de l'activité des grammairiens alexandrins sur les traités d'Aristote;
- la présence, dans le texte d'Aristote, de formes de la koinè, qui pourraient s'expliquer par une mise au propre de ses notes longtemps après leur rédaction;
- enfin, et surtout, le renouveau — une véritable Renaissance — de l'aristotélisme dans le courant du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, renouveau qui se manifeste notamment par la rédaction de commentaires ou de paraphrases; les plus anciens d'entre eux sont dus à Andronicos de Rhodes, dont Plutarque, je l'ai dit plus haut, signale l'activité d'éditeur d'Aristote.

Tous ces faits s'expliquent bien dans la version donnée par Strabon. On peut même concilier cette version avec celle

d'Athènée en considérant que Nélée de Skepsis a vendu au Musée d'Alexandrie la bibliothèque de documentation réunie par Aristote et par Théophraste, mais qu'il en a exclu les ouvrages ésotériques d'Aristote, c'est-à-dire les papiers et notes de cours du Maître; il les a emportés à Skepsis et leur découverte, après plus de cent cinquante ans de silence, a suscité la renaissance de la pensée aristotélicienne au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère.

L'œuvre ésotérique d'Aristote a échappé à toute recension alexandrine pour la raison que je viens d'exposer. D'autres œuvres semblent n'avoir pas retenu l'attention des grammairiens du Musée. C'est, d'une manière générale, le cas des traités techniques, notamment des traités médicaux conservés dans les écoles auxquelles appartenaient leurs auteurs respectifs, à Cos, à Cnide et ailleurs. Apparemment, ces traités ne se trouvaient pas au Musée lorsque Callimaque établit ses *Pinakes*, mais il est probable que des copies en ont été acquises plus tard.

Il faut noter que, d'une manière générale, les textes considérés comme secondaires (traités techniques, commentaires) ont une présentation matérielle différente de celle des œuvres littéraires: lignes plus longues et plus serrées, tracé des lettres avec tendance à une certaine cursivité, emploi d'abréviations pour un petit nombre de mots très usuels et pour quelques désinences. On en a un bon exemple dans le commentaire à l'*Iliade* du *P.Oxy.* 1086, du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère (planche II dans le tome I des *Scholia* d'H. Erbse), et aussi, une centaine d'années plus tard, dans le fameux papyrus de la *Constitution d'Athènes*, témoin de la documentation rassemblée par Aristote en vue de la rédaction de sa *Politique*. A ma connaissance, cette présentation du livre, moins soignée, ne se rencontre pas dans les papyrus d'œuvres reconnues comme littéraires au temps de la copie.

\*

\* \*

Au risque de simplifier à l'excès, je conclurai en disant que l'activité des grammairiens du Musée s'est exercée surtout sur les poètes, à commencer par Homère; que leurs éditions sont toujours la reproduction fidèle d'un état antérieur du texte, choisi avec discernement, se présentant comme une vulgate et traité avec respect, le jeu des signes critiques et du commentaire permettant au lecteur de connaître à la fois le texte de la vulgate et les jugements et propositions critiques de l'éditeur-commentateur, éventuellement de ses devanciers. Pour les prosateurs, nous sommes beaucoup moins bien renseignés; c'est seulement grâce à une découverte papyrologique que s'est trouvée attestée l'activité d'Aristarque sur l'œuvre d'Hérodote, comme on l'a dit plus haut (p. 50).

## 2. Production littéraire, publication privée et édition à l'époque hellénistique et à l'époque romaine

Les travaux d'édition entrepris au Musée par des grammairiens dont beaucoup étaient des poètes ont exercé une influence sur la production poétique à l'époque hellénistique. Le classement de poèmes de circonstance par livres, en fonction de leur forme métrique (Sappho) ou de leur destination (Pindare), a incité les poètes alexandrins à regrouper eux-mêmes en recueils ordonnés des pièces diverses ou à donner à des œuvres épiques un découpage en livres différent de celui des chants homériques.

Pour la notion de recueil, on peut citer une partie de l'œuvre de Théocrite, les *Idylles* bucoliques (I, III-XI); le groupement par dix, voulu par le poète<sup>6</sup>, sera reproduit par Virgile dans ses *Bucoliques*. Les six *Hymnes* de Callimaque ont une unité assurée par leur genre, sinon toujours par leur forme métrique; l'auteur

---

<sup>6</sup> Voir J. IRIGOIN, "Les bucoliques de Théocrite: la composition du recueil", in *QUCC* 19 (1975), 27-44.

des Πίνακες ne faisait qu'appliquer à ses propres œuvres l'un des principes de base de sa bibliographie. Les deux recueils ont une longueur qui tourne autour de 1000: 890 vers pour les *Idylles*, 1083 pour les *Hymnes*.

Parmi les poèmes composés dans le mètre de l'épopée, les *Phénomènes* d'Aratos comptent 1154 vers. Lycophron, qui avait été chargé par Zénodote de l'édition des comédies, a utilisé 1474 trimètres iambiques pour exprimer les prophéties de Cassandre dans son obscure *Alexandra*. Le cas le plus significatif est probablement celui des *Argonautiques* d'Apollonios de Rhodes, autre directeur de la bibliothèque du Musée. Modifiant un peu une suggestion faite par Aristote au chap. 24 de sa *Poétique*<sup>7</sup>, il a réalisé une épopée en quatre chants, correspondant aux quatre pièces d'une tétralogie dramatique, et a donné à chaque chant un nombre de vers (les extrêmes sont 1285 et 1781) équivalant à celui d'une tragédie attique ou, en d'autres termes, au contenu moyen d'un rouleau de papyrus. Dans des conditions de départ très différentes, les travaux d'édition des érudits alexandrins et leurs œuvres poétiques originales répondent aux mêmes nécessités pratiques et se plient à leurs contraintes.

Quant aux problèmes d'authenticité ou d'attribution, ils ont été résolus à l'avance par ceux des poètes qui, de Nicandre à Denys le Périégète et à bien d'autres, ont utilisé l'acrostiche

<sup>7</sup> "L'épopée diffère de la tragédie par la longueur de la composition et par le mètre. Nous avons défini plus haut la bonne longueur: on doit pouvoir embrasser d'un seul regard le début et la fin. Ce serait le cas si les compositions étaient un peu plus courtes que celles des anciens, mais équivalentes à l'ensemble des tragédies données en une seule audition" (1459 b 17-22, trad. R. Dupont-Roc et J. Lallot). Aux trois tragédies Apollonios a ajouté le drame satyrique.

pour faire connaître discrètement leur nom, leur patrie et la date de la composition<sup>8</sup>.

Pour les historiens d'époque classique, l'œuvre nous est parvenue répartie en livres, division qui s'accorde avec le contenu d'un rouleau de papyrus, mais pas nécessairement avec les intentions de l'auteur, si l'on en juge par les renvois d'Hérodote à ses *logoi* ou par les souscriptions de caractère annalistique, signées de Thucydide, que l'on trouve aussi bien à l'intérieur qu'à la fin des livres. Que cette division soit à attribuer aux usages de la librairie attique du IV<sup>e</sup> siècle ou aux travaux des grammairiens du Musée, il reste que les historiens hellénistiques l'ont pratiquée eux-mêmes pour leurs œuvres. En tête du livre XI de ses *Histoires*, Polybe, qui a déjà été conduit à diviser en deux son introduction (livres I et II), explique pourquoi il a décidé de donner une présentation préliminaire de l'histoire de chaque olympiade sauf dans les six premiers livres où il a mis des introductions. La division en livres est donc de Polybe lui-même qui traite en général de deux années d'olympiade, mais parfois d'une seule ou de trois ou même d'une olympiade entière, selon le développement qu'exigent les événements rapportés par lui. La rédaction tient donc le plus grand compte de la division en livres posée comme un préalable d'ordre matériel. Une autre remarque faite par Polybe dans ce passage montre aussi une évolution qui cherche à répondre à l'attente du lecteur et à son besoin de trouver facilement le renseignement qu'il cherche: "L'introduction, écrit Polybe (XI 1a, 2), attire l'attention de ceux qui veulent lire, elle stimule et encourage nos

---

<sup>8</sup> Du simple ΝΙΚΑΝΔΡΟΣ des *Thériaques* (v. 345-353) et des *Alexipharmiques* (v. 266-274), confirmé dans la sphragis finale (respectivement v. 957-958 et 629-630), à la phrase de la *Périégèse* ΕΠΙ ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ ΤΩΝ ΕΝΤΟΣ ΦΑΡΟΥ (v. 109-134) complétée par ΘΕΟΣ ΕΡΜΗΣ ΕΠΙ ΑΔΡΙΑΝΟΥ (v. 513-532).

lecteurs dans leur lecture, elle permet en outre de trouver aisément ce qu'on cherche" (trad. R. Weil). Comment ne pas voir là un résultat secondaire de l'activité des érudits du Musée et de leur effort de documentation ?

L'évolution ainsi esquissée par Polybe se poursuivra chez les historiens ultérieurs. Chacun des livres de la *Bibliothèque historique* de Diodore de Sicile est précédé d'un sommaire indiquant le contenu de chacune de ses parties ( $\tauάδε \xiνεστιν \epsilonν τῷ$  [numéro du livre]  $\tauῶν Διοδώρου βίβλων$ ). Plus tard, chez Dion Cassius, les livres de l'*Histoire romaine* présentent un sommaire numéroté, véritable division en longs chapitres, différente de celle qui est adoptée dans les éditions imprimées récentes.

Le souci de faciliter la consultation d'un ouvrage de référence apparaît aussi dans des compositions toutes différentes, comme les *Entretiens* d'Épictète publiés par Arrien: chaque livre y est précédé de la liste numérotée des *Κεφάλαια*; chaque *κεφάλαιον* est reproduit, avec son numéro, en tête du chapitre correspondant. Rendre aisée la consultation s'impose pour une encyclopédie. Citée ici à titre comparatif, l'*Histoire naturelle* de Pline offre probablement le meilleur exemple du soin pris par l'auteur pour guider le lecteur qui cherche un renseignement précis. Le livre I, après la longue lettre de dédicace au futur empereur Titus, contient l'index détaillé des trente-six<sup>9</sup> autres livres, sous forme de sommaires numérotés par livre et suivis de la liste des auteurs, latins et grecs, qui ont été utilisés par Pline; en tête de chacun des livres sont repris le sommaire numéroté et la liste d'auteurs qui le concernent. La consultation du livre I

---

<sup>9</sup> Ce nombre de 36, le carré de 6, est symbolique. On le retrouve aussi dans le classement tétralogique des dialogues de Platon (9 tétraglories). Le nombre 6 est en effet égal à la somme (1+2+3) et au produit (1x2x3) des trois premiers nombres entiers.

permet donc de repérer assez aisément le livre et le chapitre relatifs au renseignement recherché.

Pour Pline comme pour les historiens, la division logique en livres ne correspond pas toujours au contenu d'un rouleau de papyrus. Le cas, déjà signalé pour Polybe, se produit chez d'autres historiens, comme Diodore de Sicile qui a divisé en deux parties son livre d'introduction et dont le livre XVII porte le titre *Tῶν Διοδώρου βύβλων τῆς ἐπτακαιδεκάτης εἰς δύο διηρημένης ἡ πρώτη* (respectivement δευτέρα) *περιέχει τάδε;* suit le sommaire de chacune des deux parties. On le rencontre aussi chez les philosophes: le fécond Philodème de Gadara, dont les papyrus d'Herculaneum nous ont fait connaître une partie de l'œuvre, est coutumier de cette division en deux, révélée par des souscriptions du type *Περὶ ποιημάτων | τοῦ έ | τῶν εἰς δύο | τὸ β́* (*P.Herc. 1538*) ou *Περὶ δητορικῆς | δ́ | τῶν εἰς δύο τὸ δεύτερον* (*P.Herc. 1423*).

Que les livres aient correspondu au contenu d'un rouleau de papyrus ou qu'ils aient été partagés en deux pour s'y accorder, restait le problème de l'ordre de lecture des rouleaux. Les indications fournies par les souscriptions, comme celles qui viennent d'être citées, sont souvent renforcées par la présence, aux deux extrémités du livre, d'une introduction récapitulant ce qui a été dit à la fin du livre précédent, et d'une courte conclusion annonçant ce qui va faire l'objet du livre suivant. Un exemple tiré de Polybe suffira: les premières phrases du livre II — 'Ἐν μὲν τῇ πρὸ ταῦτης βίβλῳ διεσαφήσαμεν πότε Ῥωμαῖοι συστησάμενοι τὰ κατὰ τὴν Ἰταλίαν τοῖς ἐκτὸς ἔγχειρεῖν ἤρξαντο πράγμασιν...' (II 1, 1-3), "Dans le livre précédent nous avons exposé à quel moment les Romains, après avoir réalisé l'unité de l'Italie, ont commencé à se lancer dans les conquêtes extérieures..." (trad. P. Pédech) — résument le livre I, et c'est au paragraphe 4 que commence réellement le livre II: Νῦν δὲ τὰ συνεχῆ τούτοις πειρασθεθα δηλοῦν..., "Maintenant nous essaierons d'expliquer les événements qui ont

suivi...". Le système fonctionne de même chez Diodore de Sicile: "au début [du livre] un rappel de ce qui précède et l'annonce de ce qui va suivre (...), à la fin une brève notation, souvent réduite à une seule phrase, marquant que le livre s'achève ou annonçant la suite"<sup>10</sup>.

Un procédé antérieur beaucoup plus simple, avec la même fonction de liaison, consiste à écrire à la suite de la fin d'un livre les premiers mots du livre suivant. Cette fois, ce n'est pas l'auteur lui-même qui se charge de la liaison, c'est le scribe qui prend soin de faire cette addition, véritable "réclame" (*reclamantes*, catch-words). L'usage est attesté dans la tradition de Xénophon, aussi bien par un papyrus de la *Cyropédie* (*P.Oxy.* 698, III<sup>e</sup> s.) à la fin du livre I, que dans une partie de la tradition médiévale de cette œuvre (famille y, dont le plus ancien représentant est le *Vaticanus gr.* 129, du XI<sup>e</sup> s.) à la fin du livre II. D'Hérodote à Pausanias, des restes de cette pratique subsistent dans les manuscrits byzantins; ils remontent au temps où le texte était copié sur des rouleaux de papyrus.

\*

\* \* \*

Le sort de la bibliothèque d'Aristote, avec l'effort de classement de Tyrannion et l'activité éditoriale d'Andronicos de Rhodes, nous avait déjà conduits à Rome, dès avant le principat. A partir de cette date et pour plusieurs siècles la capitale de l'Empire sera un centre majeur pour les éditions d'auteurs grecs.

Le correspondant et ami de Cicéron, T. Pomponius Atticus, paraît être en rapport — par sa bibliothèque personnelle ou par ses publications — avec des exemplaires de Platon et des

---

<sup>10</sup> F. CHAMOUX, dans Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, t. I, livre I (Paris 1993), p. XXXVII.

orateurs (Démosthène, Eschine) dont le texte passait pour particulièrement soigné et qui sont qualifiés d'*'Αττικιανά*. Galien, dans son *Commentaire du Timée* (77 c), mentionne une variante ( $\nu\phi'$   $\epsilon\alpha\nu\tau\omega\nu$ ) qu'il attribue aux *'Αττικιανά* et qui diffère du texte courant en son temps ( $\epsilon\xi$   $\epsilon\alpha\nu\tau\omega\nu$ ); la tradition directe de Platon (manuscrits A et F) comme la tradition indirecte (Stobée) s'accordent pour donner comme texte la variante attribuée aux *'Αττικιανά*. Dans son *Lexique des dix orateurs*, le grammairien Harpocration mentionne, trois fois pour Démosthène, deux fois pour Eschine, des leçons propres aux *'Αττικιανά*; dans le *Contre Androton* (XXII 20), il relève deux variantes,  $\alpha\dot{u}\tau\eta\nu$  et  $\alpha\dot{u}\tau\eta$ , attestées dans les *'Αττικιανά*; l'une et l'autre se retrouvent dans la tradition médiévale de Démosthène, la première dans le manuscrit Σ (*Parisinus gr.* 2934), la seconde dans le manuscrit F (*Marcianus gr.* 416), qui justement, à la fin du discours XI (*Réponse à la lettre de Philippe*), porte une mention d'origine antique: διώρθωται ἐκ δύο *'Αττικιανῶν*. Comme on le voit, les témoignages sont peu nombreux, mais leur absence totale pour les œuvres poétiques, sur lesquelles les indications anciennes fournies par les scholies sont abondantes, permet de croire que ces œuvres sont restées en dehors du domaine couvert par les *'Αττικιανά*.

\*

\* \*

Pour tout ouvrage destiné à la publication, entre la fin de la rédaction et sa mise à la disposition du public, vient s'insérer l'exemplaire revu et contrôlé par l'auteur, modèle authentique destiné aux scribes travaillant pour le libraire.

Le processus paraît simple. Il est souvent plus compliqué. Je citerai, à titre d'exemples, quelques-unes de ces complications que nous font connaître des auteurs ou des éditeurs de l'époque impériale.

La première est celle du manuscrit d'auteur, source de la mise au net. Déjà, du temps de Platon, selon Diogène Laërce (III 37), le manuscrit des *Lois* se présentait comme un ensemble de tablettes de cire (δυτας ἐν κηρῷ) que Philippe d'Oponte, après la mort du philosophe, se chargea d'éditer. Galien nous apprend que certains de ses exposés étaient répétés devant un sténographe qui les transcrivait ensuite; deux siècles plus tard, le texte de quelques sermons des Pères grecs remonte aussi à la sténographie. Chez les néoplatoniciens comme chez les auteurs ecclésiastiques, la mention ἀπὸ φωνῆς indique, dans ses premiers emplois du moins, qu'on a affaire à des notes prises au cours<sup>11</sup>. Lorsque Porphyre, éditant Plotin, a utilisé les traités manuscrits de son maître, il a jugé bon de fournir dans sa *Vie de Plotin* (8, 1-6) quelques indications sur leur état: Plotin écrivait d'un seul jet "comme s'il copiait un livre; une fois qu'il avait écrit, il n'arrivait jamais à se recopier; il n'arrivait pas même à se relire jusqu'au bout parce que sa vue n'était pas suffisante. Dans le tracé de ses lettres, il ne cherchait pas à bien écrire; il ne séparait pas clairement les syllabes et il n'avait nul souci de l'orthographe". On peut se demander, à lire ces lignes, si Plotin n'utilisait pas un système brachygraphique — un signe par syllabe — comparable à celui qui sera utilisé dans l'Italie méridionale au X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle.

La seconde complication est celle de la diffusion du texte, officieuse quand il est communiqué à des amis ou même, comme on dit aujourd'hui, "piraté" par des libraires peu honnêtes; officielle quand, après révision, l'auteur le confie au dédicataire ou à un libraire de métier. J'en citerai deux exemples, l'un pour la période hellénistique, l'autre pour la période impériale. Quand Apollonios de Pergé, né vers 240 avant J.-C.,

---

<sup>11</sup> Sur le sens de l'expression et son évolution, voir M. RICHARD, "ΑΠΟ ΦΩΝΗΣ", in *Byzantion* 20 (1950), 191-222.

composa son traité des *Coniques*, il communiqua d'abord une première esquisse des huit livres au géomètre Naucratès qui était venu suivre ses cours à Alexandrie. Puis il remit un état développé des livres I et II à quelques amis ou disciples qui les diffusèrent autour d'eux. Enfin il révisa l'ensemble de son œuvre en publiant les livres à mesure qu'il les avait corrigés; il prit soin, pour attester l'authenticité et le caractère officiel du texte destiné à la publication, de faire précéder chaque livre (le troisième excepté) d'une lettre servant à la fois de dédicace et de préface: à Eudème de Pergame pour les livres I et II (il y précise, à propos de sa révision, καὶρὸν νῦν λαβόντες ὅει τὸ τυγχάνον διορθώσεως ἐκδίδομεν: "nous profitons maintenant de l'occasion pour publier <les livres> à mesure qu'ils sont révisés"); à Attale pour les livres IV et suivants, révisés après la mort d'Eudème (les livres V à VII, VIII étant perdu, ne sont connus que par la traduction arabe du X<sup>e</sup> siècle).

C'est à Galien (2<sup>e</sup> moitié du II<sup>e</sup> siècle de notre ère) que je ferai appel pour la période impériale. Dans les deux opuscules qu'il a écrits sur la rédaction et l'ordre de lecture de ses traités, il fournit quantité de renseignements sur les étapes de son travail et sur les réalités de l'édition à Rome même et parfois ailleurs. Le mieux est de le citer dans la traduction de P. Moraux, légèrement retouchée: «Me trouvant dans la rue des Cordonniers (ἐν τῷ Σανδαλαρτῷ), où sont installés la plupart des libraires de Rome, je vis des gens se demander si un ouvrage mis en vente était bien de moi ou s'il était de quelqu'un d'autre. Il portait comme intitulé "Galien médecin". Quelqu'un l'acheta comme étant de moi, et un homme compétent en matière littéraire, intrigué par le caractère étrange du titre, désira en connaître le sujet; il lut les deux premières lignes et rejeta immédiatement l'ouvrage en se contentant de dire: "Ce n'est pas

le style de Galien; ce livre porte son nom à tort"»<sup>12</sup>. Dans ce cas, un libraire indélicat met sous le nom d'un médecin célèbre un livre qui n'est pas de lui. L'inverse aussi se produit: certains s'attribuent ce qui est de Galien, que je cite encore: «Je passais mes écrits à des amis ou à des élèves, sans y mettre de titre, parce que je ne les destinais pas à la publication, mais uniquement à ces personnes-là qui m'avaient demandé des aide-mémoire des leçons qu'elles avaient entendues. Quand certaines de ces personnes moururent, ceux qui vinrent après elles, trouvant ces ouvrages à leur goût, en donnèrent lecture comme s'ils étaient les leurs propres (...). Les livres de ce genre, certains de mes devanciers les ont intitulés *Ébauches*, d'autres *Esquisses*, d'autres encore *Introductions*, *Aperçus* ou *Guides*. Moi, je les ai donnés tout simplement à mes élèves, sans y mettre de titre (...). Ceux que <lors de mon second séjour à Rome> d'aucuns m'apportèrent pour que je les corrige, j'ai jugé bon de les intituler *A l'usage des débutants* (*τοῖς εἰσαγόμενοις*)»<sup>13</sup>.

Ailleurs encore, Galien expose avec précision comment il a traité à plusieurs reprises le même sujet, en l'enrichissant chaque fois des découvertes qu'il avait faites entre temps. Tel est par exemple le cas de *La pratique de l'anatomie*. Arrivé à Rome au début du règne de Marc-Aurèle, Galien traita le sujet en deux livres; plus tard, et après d'autres publications sur le même sujet, il composa, en gardant le même titre, un ouvrage en quinze livres. On se trouve ici devant une seconde édition très fortement augmentée. Par l'absence ou la présence d'un titre (qui comporte son nom), Galien distingue très nettement les ouvrages distribués à des amis ou à des élèves, et les ouvrages destinés au public et diffusés par les libraires.

---

<sup>12</sup> P. MORAUX, *Galien de Pergame. Souvenirs d'un médecin* (Paris 1985), 152.

<sup>13</sup> *Ibid.*, 153-154.

La situation est la même un siècle plus tard, toujours à Rome, pour les traités de Plotin, dont Porphyre a assuré l'édition. Sa *Vie de Plotin*, qui en constitue la préface, est riche de renseignements<sup>14</sup>. Lorsque Porphyre arrive dans l'École, vingt-et-un traités sont déjà composés; et lorsqu'il part, en 268, vingt-quatre autres traités sont achevés. Tous les traités, y compris les neuf que Plotin écrira encore avant sa mort, sont dépourvus de titre. Lorsque Porphyre, une trentaine d'années plus tard, entreprendra d'éditer Plotin comme il l'avait promis à son maître, il se trouva devant des autographes difficiles à lire et dépourvus de titre, et devant des copies diverses portant des titres différents; la seule indication complémentaire dont il disposait concernait l'ordre de composition des traités. Ceux-ci étaient donc encore ἀνέκδοτα. Suivant, selon ses propres termes, l'exemple d'Andronicos de Rhodes, éditeur d'Aristote, Porphyre, qui dispose des autographes, reconnaît que les copies faites par Amélius, le seul disciple de Plotin qui ne fût pas d'origine orientale, étaient fidèles aux originaux et bien révisées; sa tâche va donc consister d'une part à ponctuer le texte et à corriger les fautes d'expression, d'autre part à renoncer au classement chronologique des traités au profit d'un classement systématique aboutissant, au prix d'un certain nombre de divisions et de regroupements, à un total "pythagoricien" de six groupes de neuf traités, les *Ennéades*. A la fois pour préparer son travail et pour aider le futur lecteur, Porphyre a composé des sommaires (κεφάλαια) et des arguments (ἐπιχειρήματα) numérotés ensemble, dont la tradition manuscrite de Plotin n'a pas gardé de traces. Enfin, Porphyre a regroupé les six *Ennéades* en trois *sômatia* comprenant respectivement les trois premières,

---

<sup>14</sup> Voir M.-O. GOULET-CAZÉ, "L'édition porphyrienne des *Ennéades*", dans *Porphyre. La Vie de Plotin*, t. I (Paris 1982), 280-327.

les deux suivantes et la dernière, une répartition sur laquelle je reviendrai plus loin.

Les exemples d'édition par l'auteur lui-même ou par un disciple ressortissent-ils à la philologie du temps ? Il est permis d'en douter, mais il reste qu'ils peuvent nous éclairer aussi sur des pratiques antérieures, comme le montre Galien quand il commente Hippocrate.

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, il ne semble pas que les traités de la *Collection hippocratique* aient fait l'objet d'une édition d'ensemble au Musée d'Alexandrie. Mais il reste que leur intérêt pratique et le développement de la médecine à l'époque hellénistique ont exigé la création d'instruments de travail destinés à en faciliter la compréhension, depuis le lexique offrant le sens de mots rares jusqu'au commentaire proprement dit. Ces lexiques, ces commentaires, seront examinés au cours des *Entretiens*. Leur production témoigne de la diffusion des traités hippocratiques à cette époque.

Quand Galien entreprend, dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle, la série de ses grands commentaires d'Hippocrate, il utilise un texte, peut-être celui dont il disposait déjà à Pergame, mais il connaît aussi deux éditions toutes récentes de l'ensemble de la collection, celle d'Artémidore Capiton et celle de Dioscoride, l'un et l'autre prodigues de conjectures ( $\piολλα περι τας άρχατας γραφας καινοτομησαντες$  [XVIII/2 p. 631 Kühn]) qu'il nous fait connaître (une trentaine pour la première, quelque quarante-cinq pour la seconde) en les discutant. D'autre part, Galien, dans les lemmes de son commentaire, reproduit le texte hippocratique qu'il avait en main. Enfin, dans les discussions textuelles, il se réfère souvent à ses devanciers, éditeurs ou commentateurs, qui avaient adopté ou proposé des leçons différentes. Le commentaire du second livre des *Épidémies*, transmis seulement dans la traduction arabe de Ḥunain ibn Iṣhāq, offre un exemple développé de discussion, qui fait apparaître les principes critiques mis en œuvre par Galien et aussi par certains

de ses prédecesseurs. Au livre II des *Épidémies*, section 2, chapitre 20, l'auteur mentionne le cas d'une femme qui se remet mal de l'accouchement, difficile, de deux jumelles. Il termine par une phrase qui a donné lieu à des interprétations variées et contradictoires. La traduction allemande du lemme de Galien faite par Pfaff sur la version arabe indique: "Und der Schwanz neigte nach dem Aphrodision", ce que je traduirais en français par: "Et la queue penchait vers l'Aphrodision". Dans son commentaire, Galien déclare que ses plus anciens devanciers gardaient la phrase telle quelle, mais que d'autres, ensuite, avaient corrigé *Aphrodision* en *aphrodisia*, au sens de relations sexuelles. Après quoi, Artémidore Capiton a fait une correction beaucoup plus grave — le texte proposé par lui correspond à celui de la tradition médiévale, πρὸς δὲ τὰφροδίσια οἱ ρόοι Εβλαπτον — dont Galien reconnaît qu'elle donne un sens satisfaisant ("les pertes dont souffrait la femme gênaient les relations sexuelles"), mais au prix d'un véritable remaniement du texte. Héraclide de Tarente (début du I<sup>e</sup> siècle avant J.-C.), au contraire, avait corrigé le mot οὐρά ("queue") en θύρα ("porte", métaphore érotique employée par Aristophane), en se contentant d'ajouter dans la lettre circulaire Ο un petit trait transversal (Θ). Galien cite plusieurs passages d'Héraclide, qui lui-même avait fait appel au lexique de Baccheios (ce qui atteste l'antiquité, II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, de la leçon οὐρά). Il en ressort qu'on aurait là l'adresse de la malade dont la porte (αἱ θύραι) donnait (Εβλεπον au lieu de Εβλαπτον) sur le sanctuaire d'Aphrodite. Galien cite enfin une correction anonyme, l'addition d'un K devant ουρά, soit le duel κούρα "deux filles"; son auteur comprend que les pertes de la mère ont duré jusqu'au moment où les jumelles ont été en âge de convoler! Sans prendre parti sur la leçon originelle, on ne peut que constater la prudence des principes critiques de Galien: toucher le moins possible au texte traditionnel, se contenter de retouches minimes portant sur une lettre. Et on doit s'interroger sur les rapports du texte médiéval

avec l'édition d'Artémidore Capiton, particulièrement dans les *Épidémies*. Quant à l'édition de Dioscoride, son auteur, plus prudent qu'Artémidore, s'était contenté de faire figurer dans la marge (Ἐξωθεν), sans les insérer dans le texte, ses conjectures personnelles ou celles de ses devanciers.

Si la littérature biblique avait sa place dans mon exposé, il me faudrait parler maintenant de l'activité d'un grand philologue et vaillant éditeur, Origène, dans la première moitié du III<sup>e</sup> siècle, entre Galien et Porphyre. L'usage des signes critiques dans son édition de la *Septante* révisée sur l'hébreu, ou la disposition en colonnes (Tétraples, Hexaples) de l'original hébreu et des différentes versions, sont dans la droite ligne de l'érudition alexandrine.

### 3. Le passage du volumen au codex et ses conséquences pour l'édition

De la série d'exemples présentée plus haut, il ressort que, à partir d'une date difficile à déterminer mais certainement antérieure au début de la période impériale, la publication des œuvres mises dans le commerce avec l'accord de leur auteur et pourvues d'un titre mentionnant son nom, ne réclame pas l'intervention préliminaire d'un grammairien. De ce point de vue, la situation est toute différente de celle où se trouvaient les éditeurs du Musée devant les poèmes homériques ou des compositions de circonstance telles que les œuvres dramatiques ou les poèmes lyriques. Alors que, pour la plupart des productions littéraires de la Grèce archaïque et classique, l'édition alexandrine représente — à l'exception de quelques papyrus ptolémaïques fort anciens — la source de la tradition ultérieure, les œuvres de la période impériale — là aussi à quelques exceptions près — ont une tradition qui remonte directement à l'exemplaire original revu et reconnu par l'auteur. Entre les deux, pour la période hellénistique, il règne une incertitude plus

ou moins grande selon qu'il s'agit de courts poèmes, pièces de circonstance adressées à une personne précise, ou d'œuvres de prose destinées à un public averti; mais rien n'empêche un poète comme Théocrite de constituer ultérieurement un recueil de ses poèmes, et inversement tel ouvrage historique a pu connaître une diffusion partielle, livre par livre, avant que l'auteur ne reprenne l'ensemble et y apporte les retouches nécessaires pour la publication. Il faut faire, pour cette période, une place particulière aux œuvres de caractère technique (fussent-elles en vers comme les *Phénomènes* d'Aratos<sup>15</sup>), sujettes à révision avec les progrès de la science, et aux traités philosophiques: la diffusion de ceux-ci a varié selon l'École dont ils étaient issus, comme on a déjà pu le constater, pour l'époque classique, en comparant le sort des dialogues de Platon destinés au public et celui des ouvrages ésotériques d'Aristote.

Malgré les incertitudes qui pèsent sur les conditions de publication des œuvres hellénistiques, il est assuré que la tâche des éditeurs de l'époque impériale n'a rien à voir avec ce qu'avait été l'activité des grammairiens alexandrins. Les textes archaïques ou classiques établis par les savants du Musée sont reçus de tous comme une vulgate, les œuvres contemporaines sont confiées aux libraires dans l'état révisé par l'auteur lui-même. Il ne reste donc, pour ceux qui auraient une vocation d'éditeur, que des ouvrages conservés jalousement dans une bibliothèque d'École ou longtemps cachés comme un trésor; il

---

<sup>15</sup> C'est ainsi que, dès la première moitié du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., à Rhodes, Attale rectifie le texte d'Aratos. Dans sa préface, citée par Hipparque, il prétend "avoir corrigé le livre conformément à l'intention de l'auteur" en suivant le principe le plus solide, "l'accord du poète avec la réalité des phénomènes"; et il qualifie son travail d'édition révisée [... τὸ τοῦ Ἀράτου βιβλίον... διωρθωμένον ύφ' ἡμῶν] accompagnée d'un commentaire [τὴν ἐξηγησιν αὐτοῦ] (Hipparque, I 3, 3 Manitius, cité et traduit par J. MARTIN, *Histoire du texte des Phénomènes d'Aratos* [Paris 1956], 24 et n. 2).

est probable que, pour certains d'entre eux, c'est leur caractère technique qui les avait fait écarter. L'édition d'Aristote par Andronicos de Rhodes, celles des traités hippocratiques par Artémidore Capiton et par Dioscoride, sont des exemples de ces travaux éditoriaux postérieurs de plusieurs siècles à la rédaction de l'œuvre. Mais ces exemples sont rares et limités le plus souvent aux traités techniques: il suffit de mentionner, pour une période plus récente, l'édition des *Éléments* d'Euclide due à Théon (fin du IV<sup>e</sup> siècle) ou les travaux d'Eutocius (début du VI<sup>e</sup> siècle) sur les livres I à IV des *Coniques* d'Apollonios de Pergè.

La situation va se modifier à la suite d'un changement survenu dans la forme du livre, un changement capital, dont les origines et les premiers développements se situent à Rome, et non dans l'Orient hellénique. La naissance du codex, liée étroitement à l'usage d'un nouveau support de l'écriture, le parchemin, va bouleverser les usages des libraires et des auteurs, tous habitués au rouleau de papyrus et à ses contraintes.

Les avantages du codex, livre à pages, paraissent nombreux: les deux faces du support de l'écriture sont utilisées, d'où une dépense deux fois moindre pour une même matière; la lecture n'exige pas, comme avec le rouleau, l'emploi simultané des deux mains, l'une déroulant, l'autre enroulant; la recherche d'un passage déterminé est beaucoup plus rapide.

Mais le codex présente deux autres avantages qui ont exercé une influence sur la pratique des libraires, des éditeurs et des auteurs eux-mêmes. Le premier est une capacité bien supérieure à celle d'un rouleau, de l'ordre de cinq en moyenne. Le second est l'apparition d'une unité autonome — la page avec ses marges; certes les colonnes du rouleau étaient distinctes, mais leurs marges latérales restaient mal définies alors que celles de

la page, qu'elle porte une ou plusieurs colonnes<sup>16</sup>, sont matériellement fixées.

Avec les rouleaux, la difficulté majeure était de contrôler, pour les ouvrages d'une certaine longueur, que l'ensemble était complet; il fallait ensuite s'assurer de l'ordre dans lequel ils devaient être lus. Le codex permet de rassembler en lui le contenu de plusieurs rouleaux et d'en arrêter définitivement l'ordonnance. Les classements proposés successivement pour les dialogues de Platon — par trilogies, par tétralogies<sup>17</sup> — ou la détermination de l'ordre de la lecture des traités médicaux pour les débutants, trouvent une solution avec le passage du rouleau au codex. Ainsi apparaît sous une forme matérielle la notion de *corpus*, de collection<sup>18</sup>. Les quatre livres des Épinicies de Pindare, qui occupaient quatre rouleaux de papyrus dans l'édition alexandrine, se trouvent rassemblés en un codex qui en fixe l'ordre — un ordre inexact puisque, par suite de l'intervention de deux rouleaux, les *Néméennes* ont été placées avant les *Isthmiques*, une erreur de classement qui s'est perpétuée

<sup>16</sup> La disposition usuelle est à pleine page (une colonne), plus rarement sur deux colonnes. Au IV<sup>e</sup> siècle, les manuscrits bibliques de grand format ont trois colonnes (le *Vaticanus*) ou même quatre colonnes (le *Sinaiticus*). A ces deux derniers types pourraient s'appliquer les adjectifs τρισσὸν καὶ τετρασσὸν employés par Eusèbe, dans sa *Vie de Constantin* (IV 37), à propos des exemplaires de la Bible commandés par l'empereur.

<sup>17</sup> Ces trilogies ou tétralogies n'avaient pas de réalité matérielle: des dialogues très courts y figurent comme unité, au même titre que la *République* (dix livres) ou les *Lois* ( douze livres). Une bonne mise au point sur les deux classements est donnée par A. CARLINI, *Studi sulla tradizione antica e medievale del Fedone* (Roma 1972), 24-28.

<sup>18</sup> Voir "La formation d'un corpus: un problème d'histoire des textes dans la tradition des *Vies parallèles* de Plutarque", in *RHT* 12-13 (1982-83), 1-12.

jusqu'aux plus récentes éditions imprimées<sup>19</sup>. Quand Porphyre a édité Plotin, il a regroupé les six *Ennéades* en trois tomes de contenu à peu près égal qu'il qualifie de σωμάτια (I-III, IV-V, VI). Pour les historiens, l'usage à peu près général a été de grouper les rouleaux — les livres dans la terminologie des auteurs eux-mêmes à partir de Polybe, sinon plus tôt — par cinq comme y invitait leur total, un multiple de dix le plus souvent<sup>20</sup>. Ainsi s'explique que la tradition byzantine ne nous ait transmis pour la plupart des historiens que des groupes de cinq livres ou de multiples de cinq livres. De Polybe, les cinq premiers livres (sur un total de quarante) nous sont parvenus et les *Excerpta antiqua* vont de I à XVIII comme si leur auteur avait eu en main une série d'exemplaires avec les vingt premiers livres, le dernier tome étant peut-être mutilé à la fin. Pour Diodore de Sicile, sur un total de quarante livres nous en avons quinze (I à V et XI à XX). Le cas des *Antiquités romaines* de Denys d'Halicarnasse, qui comptaient vingt livres, est particulièrement significatif: seuls les dix premiers nous sont parvenus en entier dans le *Chisianus R VIII 60* (*gr. 51*), avec la souscription finale τέλος σὺν θεῷ τοῦ δευτέρου βιβλίου, ce deuxième βιβλίο n'étant pas un rouleau de papyrus, mais un codex contenant cinq livres (VI-X), comme le premier βιβλίο (I-V), le mot étant détourné de son sens originel; des extraits des vingt livres nous sont parvenus par une autre voie médiévale. Avec

<sup>19</sup> Les *Entretiens* d'Épictète ont été rassemblés en deux tomes de quatre livres chacun; l'un des deux ne nous est pas parvenu. Le regroupement pouvait dépendre de celui qui commandait la copie. Pour le *De civitate Dei*, saint Augustin propose, dans une lettre publiée seulement en 1935, de regrouper pour la reliure les vingt-deux livres en deux (10+12) ou en cinq (5+5+4+4+4).

<sup>20</sup> Pour respecter ces décades et leur valeur symbolique, l'auteur était parfois contraint, en raison de l'ampleur du sujet, de répartir un même livre sur deux rouleaux de papyrus, comme il a déjà été dit (p. 56 et p. 58) et comme on le verra dans un instant.

l'*Histoire romaine* de Dion Cassius, en quatre-vingts livres, on peut suivre la disparition progressive des groupes de cinq: le patriarche Photius, au milieu du IX<sup>e</sup> siècle, en connaissait l'ensemble (*Bibl.*, cod. 71); dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, l'*Epitome* de Jean Xiphilin s'étend du livre XXXVI au livre LXXX; seuls les livres XXXVI à LX sont parvenus aux humanistes de la Renaissance. L'existence d'éditions des historiens grecs d'époque hellénistique et d'époque romaine, avec regroupement de cinq livres par codex, ne fait pas de doute. Que s'est-il passé, avec l'adoption du codex, pour des œuvres plus courtes, indépendantes les unes des autres, comme les tragédies attiques? C'est une question qui se pose et à laquelle je tenterai d'apporter une réponse.

En raison de leur longueur moyenne, les tragédies occupaient chacune un rouleau. A la différence des poèmes lyriques rassemblés en livres par Aristophane de Byzance, les tragédies étaient classées par auteur et alphabétiquement d'après l'initiale de leur titre. A côté des collections d'arguments ( $\psi\piοθέσεις$ ) suivant l'ordre de l'alphabet, dont les publications papyrologiques nous ont fait connaître plusieurs exemples, le groupe des pièces d'Euripide dites alphabétiques nous offre une suite dont les titres s'échelonnent de E (*Hélène*) à K (*Cyclope*) en passant par H (*Héraclès*, *Héraclides*) et I (*Suppliantes*, *Iphigénie en Tauride*, *Iphigénie à Aulis*). Il suffisait de rassembler les pièces par cinq pour obtenir une disposition comparable à celle du regroupement par cinq des livres d'historiens. Mais autant une suite de cinq livres appartenant à un même ouvrage présente une unité interne, autant est lâche le lien entre des tragédies rapprochées par l'initiale de leur titre.

La solution qui a été adoptée d'une manière générale pour les œuvres poétiques est celle du choix répondant au contenu d'un codex, avec, en tête, la *Vie* de l'auteur. Et le choix, à mon avis, est étroitement lié à l'emploi du codex. Bien plus, l'apparition du commentaire marginal me paraît elle aussi associée au

développement du codex, à une date assez haute. Il convient d'examiner les données de fait.

Je commencerai d'abord par une mise en garde contre la tentation de ce que je nommerais l'alexandrinocentrisme. Pendant un siècle et demi ou un peu plus, de la fondation du Musée aux difficultés que connaît l'Égypte dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle, ou, en d'autres termes, de Zénodote aux disciples d'Aristarque, Alexandrie rayonne sur tout le monde hellénistique. L'apparition et la concurrence de nouveaux centres de science et d'érudition dans la Méditerranée orientale d'une part, la montée de la puissance romaine d'autre part, vont atténuer la primauté de la capitale lagide. Dès le principat, avec la fondation des premières bibliothèques de Rome, la capitale de l'empire va attirer de plus en plus les savants, les érudits et les professeurs de toute espèce. Au siècle des Antonins, Rome est devenue la capitale de l'hellénisme. Les trouvailles de papyrus littéraires, si abondants dans l'Égypte du II<sup>e</sup> siècle, gauchissent un peu notre jugement: la documentation provient d'Égypte, il ne s'ensuit pas que la capitale de ce pays soit restée le centre de l'hellénisme; la bibliothèque philosophique d'Herculanum est là pour nous le rappeler.

Utilisons donc la documentation papyrologique sans préjuger de ce qu'elle peut nous apprendre. Je limiterai son examen à l'un des trois Tragiques, Euripide, le mieux représenté dans les papyrus et pour qui nous disposons depuis peu d'une liste de témoignages établie par O. Bouquiaux-Simon et Paul Mertens<sup>21</sup>.

Les tableaux ci-dessous fournissent les principales données à prendre en compte. Le premier concerne les pièces dites du choix, d'*Alceste* aux *Troyennes*, plus le *Rhésos*; le second, les pièces dites alphabétiques.

<sup>21</sup> Parue dans *Papyrologica Lupiensia* 1 (1992), 95-107.

Titre	Nombre de témoins	Limites chronologiques des attestations	Codex de papyrus	Codex de parchemin
Alceste	1	II/III	0	0
Andromaque	10	II-VII/VIII	3	1 ou 2
Bacchantes	7	Ia-V/VI	3	0
Hécube	10	III/IIa-V	1	0
Hippolyte	4 (+ 1 ostracon)	IIIa-VI (IIa)	0	1
Médée	14	IIa-V/VI	4	1
Oreste	17	III/IIa-VI/VII	7	2
Phéniciennes	21 (+ 1 ostracon) (+ 1 tablette)	III/IIa-VI/VII (IIa) (IV/V)	5	0
Troyennes	0 (1 tablette) (1 commentaire)	(I) (V)	0	0
Rhésos	1	IV/V	1	0
Total	85		24	5 ou 6

TABLEAU 1  
Pièces du choix

Titre	Nombre de témoins	Datation	Postérieur au II <sup>e</sup> siècle
Cyclope	0		
Électre	0 (argument)	(III)	
Hélène	1	Ia	
Héraclès	2	IIIa et IIIa	
Héraclides	0		
Ion	0 (1 citation dans un document)	(III)	
Iphigénie à Aulis	3	IIIa, IIa et III	1 (III)
Iphigénie en Tauride	3	IIIa, I/II et III/IV	1 (III-IV)
Suppliantes	0		
Total	9		2

TABLEAU 2  
Pièces alphabétiques  
(toutes sur rouleau de papyrus)

De la comparaison entre les tableaux 1 et 2, il ressort qu'en Égypte aucune des neuf pièces alphabétiques n'est attestée sur codex, alors que cette forme de livre est utilisée pour une trentaine d'exemplaires de l'une ou l'autre des neuf pièces du choix plus le *Rhésos* (vingt-quatre pour le codex de papyrus, cinq ou six pour le codex de parchemin). D'autre part, à l'exception d'*Alceste*, les pièces du choix ont des représentants jusqu'au V<sup>e</sup> siècle, et même largement au-delà pour la moitié d'entre elles, alors que deux restes de pièces alphabétiques seulement sont postérieurs à l'an 200; ils appartiennent l'un et l'autre à des rouleaux de papyrus.

Des pièces d'Euripide, beaucoup plus nombreuses — soixante-dix environ — , qui n'appartiennent pas à l'une ou l'autre des deux séries recensées, quatre seulement sont attestées après le III<sup>e</sup> siècle: une sur rouleau de papyrus (*Œdipe*, IV<sup>e</sup> s.), une sur codex de papyrus (*Sciron* [?], V<sup>e</sup> s.), deux sur codex de parchemin (*Mélanippe captive* [?], V<sup>e</sup> s.; *Phaéton*, IV<sup>e</sup> s., fragment palimpseste d'origine non égyptienne); il est possible que le fragment des *Crétois*, reste d'un codex de parchemin du II<sup>e</sup> siècle, le plus ancien connu avec un texte grec, soit d'origine occidentale.

Quel que soit le lieu où le choix de neuf tragédies d'Euripide plus le *Rhésos* a été établi, tout se passe en Égypte comme si les pièces qui en étaient exclues avaient été, dans de brefs délais, retirées du commerce de librairie. L'effet rappelle, à quelques siècles de distance, celui qui a été constaté pour les papyrus d'Homère autour de l'an 150 avant notre ère.

Un tel changement, avec ses répercussions rapides, est sans aucun doute à mettre en relation avec les programmes scolaires, au sens le plus large. Certes, des érudits ou des amateurs éclairés ont pu continuer à commander et obtenir des copies de pièces non comprises dans le choix: ce n'est pas au seul hasard qu'il faut attribuer la prédominance du codex de parchemin (deux sur trois = 66%) pour ces pièces, alors que la proportion est au plus de 20% (cinq ou six sur vingt-neuf ou trente) pour les pièces du choix. Mais, dans l'ensemble, la restriction s'est opérée assez rapidement: en plaçant vers la fin du II<sup>e</sup> siècle le choix d'Euripide, et en même temps celui des autres poètes, dramatiques ou lyriques (Sappho, Pindare), on a des chances de mettre en accord ces choix et la transcription sur un même codex, éventuellement deux, des pièces ou livres ainsi sélectionnés. Parmi les fragments papyrologiques d'Euripide, certains proviennent d'un codex de papyrus contenant au moins deux tragédies du choix, par exemple les *Phéniciennes* et *Médée* (ordre non déterminé) dans les *P.Berol.* 17018, 21218 et

13231 E, du V<sup>e</sup> siècle, *Médée* et *Oreste* (ordre non déterminé) dans le *P.Oxy.* 1370, du V<sup>e</sup> siècle, ou même au moins quatre, sinon cinq, comme dans le *P.Oxy.* 3718, lui aussi du V<sup>e</sup> siècle, qui, après deux ou trois pièces non identifiées, donnait à la suite *Oreste* et les *Bacchantes*. Il est vraisemblable que les autres fragments de codex sont eux aussi les restes de livres groupant plusieurs tragédies.

Le témoignage des papyrus d'Euripide est éclairant sur les rapports du choix<sup>22</sup> et du codex. Mais il faut ajouter que les pages du codex, avec leurs marges, offraient un espace pour des remarques explicatives ou critiques, indispensables pour l'utilisation du texte dans l'enseignement. Le corpus de scholies entourant le texte, que présentent les grands manuscrits classiques du X<sup>e</sup> siècle (*Venetus A* de l'*Iliade*, *Ravennas* d'Aristophane, *Laurentianus* d'Eschyle, Sophocle et Apollonios de Rhodes, pour ne citer que les plus fameux), a des sources antiques, comme en témoignent les souscriptions bien connues de ces manuscrits, mais la constitution du corpus a été attribuée, le plus souvent, à l'activité des érudits de la Renaissance macédonienne. Rien ne montre mieux cette tendance que les deux articles de G. Zuntz sur les scholies d'Aristophane, publiés juste avant la dernière guerre et réédités en 1975 avec une postface qui marque une certaine évolution de l'auteur<sup>23</sup>. En fait, ce problème du commentaire marginal n'est pas directement de mon

<sup>22</sup> Une autre forme de choix est représentée par les anthologies constituées autour d'un ou plusieurs thèmes (à ne pas confondre avec les anthologies, collections de pièces de petite taille, comme les recueils antiques d'épigrammes et la fameuse *Anthologie Palatine*). La plus importante de ces anthologies thématiques est celle de Jean Stobée (V<sup>c</sup> siècle), qui repose pour une large part sur des recueils antérieurs. Le genre lui-même remonte au début de la période hellénistique, mais j'hésiterais à y voir une édition au sens propre; c'est plutôt un travail de seconde main.

<sup>23</sup> G. ZUNTZ, *Die Aristophanes-Scholien der Papyri* (Berlin 1975).

ressort dans ces *Entretiens*. Je me contenterai donc de mentionner ici quelques témoignages sur l'utilisation des marges du codex. D'abord des restes de codex de papyrus:

- un Callimaque d'Oxyrhynchos (n° 32 Pfeiffer), partagé entre Berlin, Oxford et Florence, daté du III<sup>e</sup> siècle par Pfeiffer, ramené à la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle par Cavallo-Maehtler;
- un autre Callimaque d'Oxyrhynchos (n° 37 Pfeiffer), remarquable par son format (la largeur de la page est supérieure à 370 mm) et par l'ampleur de ses marges: plus de 80 mm pour les marges supérieure et latérale, plus de 55 mm pour la marge inférieure; une date aux alentours de 500 me paraît probable [Turner, VI<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> s. (?); Cavallo-Maehtler, VI<sup>e</sup> s.];
- le Pindare de Vienne (*P.Rain.* 1, 23), coin supérieur d'un folio de grand format portant seulement des scholies dont la disposition à intervalles irréguliers prouve qu'elles accompagnaient le texte poétique; daté du III<sup>e</sup> siècle, il a été rajeuni considérablement dans un *erratum* publié sept ans plus tard: "Scholienschrift des VI. Jahrh. n.Chr. (vielleicht etwas früher)";
- le texte non identifié avec *marginalia* du *P.Oxy.* 3709, du III<sup>e</sup> siècle: "It is possible that the fragment is from the top corner of a codex" (M.W. Haslam, in *The Oxyrhynchus Papyri*, vol. 53 [1986], pp. 88-89).

Puis un codex de parchemin:

- le célèbre Dioscoride de Vienne, offert à Anicia Juliana peu avant 512, porte dans la marge inférieure de plusieurs pages, de la main du copiste mais dans une écriture de plus petit module, des extraits de Galien et de Crateuas (par exemple f. 30<sup>r</sup>).

Enfin quelques attestations littéraires, avec le verbe παραγράφειν "écrire à côté, dans la marge" et παράκεισθαι "se trouver à côté, dans la marge", le couple d'adverbes ἔξωθεν et ἐσώθεν, désignant respectivement ce qui est en dehors de la colonne écrite et ce qui se trouve à l'intérieur de celle-ci. On trouve les deux verbes employés dans les souscriptions des

grands manuscrits classiques déjà mentionnées plus haut. A ces textes bien connus on ajoutera une remarque d'Eutocius (vers 500) dans son commentaire d'Apollonios de Pergè: Ἐξωθεν δὲ ἐν τοῖς συντεταγμένοις σχολίοις (ed. I.L. Heiberg, t. II, p. 176) et une note du grammairien Théognostos (fin du VIII<sup>e</sup> siècle): οὗτος εὐρόν παρακείμενον σχόλιον εἰς τὰ Ἑργα Ἡσιόδου (Théognostos, dans J.A. Cramer, *Anecd. Oxon.* II, p. 99, 4, citant la scholie aux *Travaux et Jours* d'Hésiode, 115 b [p. 51, 25-52, 6 Pertusi]).

Je ne développerai pas davantage ce qui concerne le commentaire marginal, dont les chaînes exégétiques inaugurées par Procope de Gaza au début du VI<sup>e</sup> siècle semblent être une imitation, et me contenterai de signaler brièvement quelques innovations en rapport avec le texte lui-même.

L'une concerne les œuvres de prose et le rythme de la phrase; l'autre, les ouvrages poétiques et l'analyse des vers lyriques. Saint Jérôme, dans la préface de sa traduction du prophète Isaïe<sup>24</sup>, déclare qu'il a voulu imiter, dans la présentation matérielle du texte *quod in Demosthene et Tullio solet fieri, ut per cola scribantur et commata*, c'est-à-dire matérialiser la composition rhétorique du discours par une division en lignes de sens plus ou moins longues. Castor de Rhodes, rhéteur des alentours de l'an 500, auteur d'un Περὶ μέτρων βητορικῶν, cite des exemples de division *per cola et commata* appliquée au début de l'oraison funèbre de Périclès (Thuc. II 35) et à l'exorde du discours *Sur la Couronne* de Démosthène. A Athènes, au début du V<sup>e</sup> siècle, lorsque les bâtiments de la bibliothèque d'Hadrien, endommagés en 396 par Alaric, furent restaurés par le Préfet du prétoire Herculius, le bibliothécaire, Philtatios, reconstitua le fonds et fut récompensé d'une statue pour avoir montré, à propos des livres écrits *per cola*, ce qu'était la mesure

---

<sup>24</sup> PL XXVIII 825.

du *côlon* (Olympiodore, dans Phot. *Bibl.* cod. 80, p. 61 a 7-11)<sup>25</sup>. Quelques décennies plus tard, toujours à Athènes, Proclus mentionne à deux reprises, dans ses commentaires de Platon, des exemplaires κεκωλισμένα du philosophe: ils sont plus exacts (*In Ti.* II p. 308, 25-33 Diehl<sup>26</sup>); la leçon qu'ils offrent en un certain passage est récente (*In Rempubl.* II p. 218, 28-29 Kroll). Il s'agit donc, avec ces exemplaires, d'une édition soignée, dont l'auteur anonyme, ne reculant pas devant l'innovation, a adopté une disposition originale qui vise à souligner la composition rhétorique.

Avec les œuvres des poètes lyriques, certaines indications pourraient laisser croire qu'on a aussi innové dans la division en *côla* des strophes ou des ensembles chantés. Il n'en est rien. A la fin du I<sup>e</sup> siècle, le travail d'Héliodore, mentionné dans le *Venetus* d'Aristophane (κεκώλισται πρὸς τὰ [ou: ἐκ τῶν] Ἡλιοδώρου) n'était pas une nouvelle division des parties lyriques de la comédie, c'était en fait une analyse métrique avec indication des signes strophiques et des indentations (ἐν ἐκθέσει / ἐν εἰσθέσει) du texte. Les scholies métriques de Pindare sont une description des *côla* tels que les présentait l'édition d'Aristophane de Byzance; il est possible qu'elles soient l'œuvre d'un grammairien antérieur à Apollonios Dyscole, Dracon de Stratonicée, qui selon la *Souda* avait écrit sur les vers de Pindare, de Sappho et d'Alcée. Beaucoup plus tard, dans la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle, le grammairien Eugénios, qui

<sup>25</sup> Voir H.D. SAFFREY, "Proclus, les Muses et l'amour des livres à Athènes au V<sup>e</sup> siècle", in *From Athens to Chartres. Neoplatonism and Medieval Thought. Studies in Honour of Edouard Jeauneau*, ed. H.J. WESTRA (Leiden 1992), 163-171.

<sup>26</sup> Il faut ici corriger κεκολασμένοις en κεκωλισμένοις, tout comme, dans la *Bibliothèque* de Photius, cod. 80 (t. I, p. 179 Henry = p. 61 a, 8-9), il faut remplacer κεκολλημένων par κεκωλισμένων et adopter la leçon de A, κώλου, et non celle de M, κόλλου.

enseignait à Constantinople, écrivit une colométrie des parties chantées d'Eschyle, Sophocle et Euripide, tirées de quinze drames. Sans chercher à déterminer quelles pouvaient être ces pièces et comment elles se répartissaient entre les trois Tragiques, je dirai qu'une fois encore il doit s'agir d'une description de la division en *côla* mise au point par Aristophane de Byzance. Le témoignage des papyrus prouve l'unité de la division colométrique, que confirment les manuscrits byzantins. Lorsqu'il y a une discordance marquée, il faut d'ordinaire accuser l'ignorance ou plutôt l'indifférence du copiste, tel celui du *P. Oxy.* 3717, qui a transcrit au II<sup>e</sup> siècle, au verso d'un document, les v. 1377-1396 d'*Oreste*, "a careless piece of copying by an uncomprehending scribe" (M.W. Haslam, in *The Oxyrhynchus Papyri*, vol. 53 [1986], p. 133). Le cas d'une colométrie différente, sinon erronée, est exceptionnel; il est possible qu'on en ait un exemple au début de notre ère, sinon un peu plus tôt, dans le *P.Oxy.* 1177 d'Euripide (*Phéniciennes* 171-185 et 220-226) auquel semble se rattacher le *P.Oxy.* 3714 (v. 625-635).

S'il fallait tirer une conclusion pratique de ce long exposé, ce serait la suivante: l'histoire des éditions dans l'antiquité ne se comprend bien que si l'on tient compte en même temps de l'histoire du livre. Après les contraintes du rouleau de papyrus, les possibilités offertes par le codex, qu'il fût de parchemin ou de papyrus, ont été rapidement exploitées, comme je viens de le montrer. Il en a été de même pour d'autres possibilités plus matérielles: le numérotage des pages, ou pagination; le décompte des lignes ou vers à la page, substitut de la stichométrie primitive; le titre courant, aide à la consultation d'un passage déterminé. Toutes ces nouveautés si utiles et dont certaines nous semblent indispensables ne vont pas tarder à être abandonnées, les unes pour un bon millénaire, d'autres définitivement. Seul le numérotage des cahiers — les signatures qui en garantissent

l'ordre de succession — a été maintenu sans interruption, par nécessité.

## DISCUSSION

*F. Montanari:* Jean Irigoin ha terminato la sua ricca e ben esemplificata esposizione evidenziando un concetto importante, che è stato una delle linee portanti della relazione: la storia delle edizioni dei testi nell'antichità e i problemi collegati non si possono capire del tutto se non si tiene conto parallelamente della storia del libro. E' un altro problema al quale gli studi di storia della filologia di solito non fanno spazio sufficiente, forse anche perché spesso mancano le conoscenze specialistiche e tecniche necessarie. Certo è un tema che fa solo sporadiche comparse nella *Storia della filologia* di Pfeiffer (che comunque scrive: «la stessa esistenza della filologia è subordinata al libro», trad. it. p. 62; cfr. per es. p. 130 e altrove), probabilmente anche perché il periodo da lui trattato non arriva all'età imperiale, quando in questo campo fenomeni di portata decisiva, come abbiamo sentito, si produssero con una evidenza difficilmente trascurabile. Certo è un tema di cui dovremo imparare a tenere maggiormente conto: ho voluto cominciare da questo fatto perché mi pare l'acquisizione generale — come del resto ha indicato lo stesso Irigoin — che dobbiamo trarre dalla relazione.

Ci sono molti argomenti sui quali vale la pena soffermarsi ancora. Sappiamo bene che l'allestimento di nuove edizioni basate su nuovi criteri è uno degli aspetti fondamentali e più caratterizzanti, e anche più gravi di conseguenze, della situazione culturale determinatasi nell'età ellenistica. Accanto al commentario, risultato tipico del lavoro dei grammatici alessandrini fu l'*ekdosis*: una nuova edizione comportava sia opera di emendamento sul testo tradito, sia scelta fra varianti rinvenute in copie diverse. Questi due aspetti sono stati differentemente

enfatizzati e c'è stato chi ha voluto sottrarre totalmente all'impostazione critico-filologica e intellettuale dei maggiori grammatici alessandrini il confronto di copie e la scelta fra varianti testuali, facendone soprattutto dei congetturatori capaci di correggere senza scrupoli un testo ritenuto, per i più svariati motivi, corrotto e insostenibile. In realtà, anche se non c'è alcun dubbio che spesso gli alessandrini intervenissero con una certa disinvolta sui testi, pare impossibile sottrarre loro almeno un certo lavoro di collazione e di scelta fra varianti di fronte a una tradizione non univoca, a copie discordanti: dunque, una vera idea di critica testuale e di storia del testo, anche se ai nostri occhi ancora embrionale e magari non applicata con totale coerenza. Ma basta aver individuato il problema dei guasti nella tradizione e della correttezza dei testi e aver concepito e attuato il metodo per affrontarlo e perseguire il testo genuino, perché un progresso intellettuale di decisiva importanza sia stato acquisito per sempre: nei maggiori filologi alessandrini l'unità organica e solidale di critica del testo e interpretazione è operante, bisogna rendersi ben conto della portata che l'inizio di questo progresso scientifico ha significato nella storia della cultura. Zenodoto, come Irigoin ha giustamente indicato, ha compiuto il passo decisivo con il suo atteggiamento prudente nei confronti del testo e l'invenzione dell'*obelos* come segno di dubbio filologico. Mi pare peraltro da ricordare anche come a questo proposito ci sia stata un'evoluzione significativa dopo Zenodoto: per il testo omerico, oltre alla proposta di espunzione segnata con l'*obelos*, egli ricorreva a quanto pare anche a un intervento più drastico, cioè alla vera e propria "eliminazione" che avrebbe portato a condannare all'oblio un certo numero di versi. Probabilmente anche per l'affinarsi dell'uso dei segni critici, questo procedimento e la terminologia che lo identifica non compaiono per i filologi successivi e sembra che quei versi, che sarebbero stati condannati da Zenodoto, siano stati per così dire "salvati" dalla perdita. Anche per quanto riguarda il ricorso a congetture probabilmente ci fu un'evoluzione, nel senso che si proseguì sulla linea della prudenza da lui iniziata: Aristofane e Aristarco sembrano essere stati più conservatori (il che nulla toglie al valore iniziale di Zenodoto).

Si è discusso molto anche su cosa fosse l'edizione alessandrina: cosa produceva esattamente un grammatico quando faceva una *ekdosis*? Una possibilità è che il risultato del lavoro fosse proprio una nuova copia recante il *suo* testo; l'altra è che egli lavorasse su una copia già esistente, opportunamente scelta, e che su questa facesse i suoi interventi, apponendo segni critici, scrivendo nei margini varianti o brevi note oppure ricorrendo alla trattazione filologica del commentario. Se ho ben capito, mi pare che Irigoin immagini il seguente procedimento: il filologo sceglieva, con scelta ben oculata, una copia di base del testo (dunque una copia del testo diffuso) e su questa lavorava, mettendo segni critici e discutendo varianti e interpretazioni nell'*hypomnema* (mi chiedo allora: questo vuol dire in sostanza che *hypomnema* e *ekdosis/diorthosis* erano di fatto la stessa cosa?). Io sono del tutto incline a condividere la suddetta rappresentazione del modo di procedere del filologo alessandrino per quanto riguarda Aristarco e l'epoca a lui successiva, quando l'*hypomnema* era diventato un prodotto usuale dell'attività filologica: ho difficoltà a immaginarmi la stessa situazione per Zenodoto e Aristofane di Bisanzio, per i quali non abbiamo notizie che abbiano scritto un *hypomnema*. Se per l'edizione di Zenodoto penso alla copia di base corredata nei margini da varianti, quasi un apparato, e forse brevi annotazioni, il che potrebbe spiegare molte cose, mi chiedo quale fosse concretamente l'indicazione e il significato della "eliminazione" di versi (per cui esiste una terminologia precisa, cfr. K. Nickau, *Untersuchungen zur textkritischen Methode des Zenodos von Ephesos* [Berlin-New York 1977], capp. I-II): ha senso allora discutere se questi versi "eliminati" restavano nel testo? Un altro problema legato a questo è l'influenza avuta dal lavoro dei grammatici alessandrini: la fissazione del *numerus versuum* mostra che il testo scelto come base da Zenodoto rimase rispettato, nel senso che furono conservati anche i versi per cui Zenodoto proponeva la "eliminazione". Sappiamo anche però che la presenza nella tradizione manoscritta delle lezioni scelte dai maggiori filologi alessandrini è in genere relativamente scarsa: questo fa pensare che si siano usate di preferenza copie con quel numero di versi, ma generalmente non si siano prodotte copie corrette sulla base delle *ekdoseis/diorthoseis* dei grammatici e queste non furono all'origine di una copiosa filiazione di esemplari.

Grazie alla relazione di Irigoin, abbiamo visto come anche in questo settore, cioè quello della storia delle edizioni dei testi, un quadro più attendibile e completo lo si abbia solo tenendo conto di quanto accaduto nel periodo complessivo costituito dall'età ellenistica e dall'età imperiale. Già a partire dal I sec. a.C. il primato di Alessandria si attenua e il centro si sposta progressivamente a Roma: il mondo della filologia non è più alessandrino-centrico. Sono illuminanti le riflessioni presentate sulla diversa storia editoriale per le opere di età classica per le quali esistette un'influente edizione alessandrina, e per quelle di età imperiale, per lo più derivate da una copia d'autore, e di conseguenza su come sia stato diverso il compito e il lavoro compiuto dagli editori alessandrini rispetto agli editori di età imperiale. L'attività dei grammatici alessandrini si svolse soprattutto sui poeti, a cominciare da Omero, perché i poeti rappresentavano la vera base essenziale della *paideia* classica, ma almeno a partire da Aristarco il campo si allarga rapidamente ai prosatori ed è difficile sapere se prima le opere in prosa erano del tutto trascurate: voglio ricordare che la definizione di Dionisio Trace (sicuramente autentica: cfr. la relazione di Schenkeveld) della *grammatikè* come *empeiria* delle opere di poeti e prosatori comprende evidentemente anche il lavoro sulle opere in prosa (cfr. la relazione di Maehler). Irigoin ha detto come per gli autori di età ellenistica la situazione sia più problematica ed ha ben esemplificato l'influenza che la pratica editoriale può aver esercitato sulle caratteristiche esterne con le quali i poeti ellenistici presentavano e strutturavano le loro opere. E' sicuramente più difficile farsi un'idea del lavoro che fu compiuto sulle opere dei poeti ellenistici: comunque il commentario a Callimaco del papiro di Lille ci ha mostrato come in età alessandrina si sia iniziato assai presto a studiare i contemporanei (cfr. anche il celebre *P.Louvre* 7733, commento a un'elegia probabilmente di Filita) e quando si arriva all'età augustea (soprattutto con Teone) i poeti alessandrini sono già un comune terreno di lavoro filologico. Nell'arco di tempo fra Zenodoto e l'età augustea (Didimo, Aristonico, Teone) mi pare che l'attività filologica sia arrivata a un raggio assai vasto di interessi, si direbbe praticamente a tutti gli aspetti principali della letteratura greca arcaica, classica e 'contemporanea', cioè ellenistica (senza dover pensare senz'altro a edizioni e commenti plurimi per tutti

gli autori). Torneremo certo anche su questo punto con la relazione di Maehler.

Per terminare, una indicazione su un dato particolare, a proposito dei codici di papiro con scoli: penso che sia da aggiungere il frammento di Berlino dell'*Athenaion Politeia*, *P.Berol.* 5009, probabilmente del IV sec. (cfr. Aristoteles. *Athenaion Politeia*, ed. M. Chambers [Leipzig 1986], pp. V sgg.), un codice di papiro che a quanto pare recava negli ampi margini degli scoli non più leggibili (cfr. M. Chambers, in *TAPhA* 98 [1967], 62 sgg.; F. Montanari, «L'«*Athenaion Politeia*» dai papiri alle edizioni», in *L'«Athenaion Politeia» di Aristotele*, a cura di L.R. Cresci et L. Piccirilli [Genova 1993], 3-24).

*J. Irigoin:* Sur la présentation des éditions alexandrines d'Homère, sur le rapport entre le texte poétique pourvu de signes critiques et le commentaire qui le justifie et l'éclaire, j'ai dû faute de temps me contenter de remarques rapides, sans noter assez clairement les progrès philologiques et matériels qui se manifestent au cours de plus d'un siècle, de Zénodote à Aristarque.

Sur la terminologie proprement dite — ἔκδοσις, διόρθωσις et ὑπόμνημα — les deux premiers mots, qui sont de genre animé, relatifs au texte et à son établissement, manifestent l'activité du grammairien, mais avec un certain flottement entre eux; en revanche, le nom neutre ὑπόμνημα désigne bien ce que nous appelons un commentaire continu, suivant l'ordre du texte poétique (c'est aussi un autre nom neutre, σύγγραμμα, qui sert pour désigner une monographie).

*D. M. Schenkeveld:* Is not the Derveni-papyrus proof of the existence of something like an ὑπόμνημα before the Alexandrian time?

And in connection with the problem of Zenodotus *hypomnemata* I refer to the article of H. van Thiel (*ZPE* 90 [1992], 1 ff.): Zenodotus points out that similar expressions to that in the line under discussion are found in other lines. A simple sign of reference is not enough, and Zenodotus must have written down the lines he refers to.

*J. Irigoin:* Vous avez raison de rappeler que la notion de commentaire est antérieure aux Alexandrins, comme le montre le papyrus de Derveni. Quant à l'édition de Zénodote, il est certain qu'elle comportait des éléments de commentaire, mais je ne trouve pas que la solution proposée par van Thiel — notes marginales ou interlinéaires — soit pleinement satisfaisante.

*D. M. Schenkeveld:* The absence of editorial activities for "prosateurs, philosophes...orateurs" may be explained as due to their not being part of the  $\pi\alpha\iota\delta\epsilon\iota\alpha$  in the sense of formal education. But then the question comes up why Aristarchus wrote a commentary on Herodotus. How do you explain this phenomenon? Does this activity of Aristarchus have a different explanation from Callimachus' discussion about the authenticity of orations ascribed to Dinarchus?

*J. Irigoin:* J'ai dit: "Ce qui frappe dans cette première période...", c'est-à-dire le III<sup>e</sup> siècle. Les Alexandrins ont commencé par les poètes, dont vous avez raison de rappeler la place dans la  $\pi\alpha\iota\delta\epsilon\iota\alpha$ , mais ultérieurement ils n'ont pas négligé les prosateurs: à côté du commentaire d'Hérodote dû à Aristarque, il faudrait rappeler l'usage fait des historiens et des orateurs dans les *Lexeis* d'Aristophane de Byzance et aussi mentionner l'adaptation des signes critiques, établis pour Homère, aux dialogues de Platon. Quant à la fin de votre question, il est assuré, d'après les rares fragments des *Pinakes* parvenus jusqu'à nous, que Callimaque n'avait pas négligé les orateurs autres que Dinarque (fr. 443-448 Pfeiffer).

D'autre part, si l'on pense que plusieurs des grammairiens du Musée ont été nommés précepteurs des enfants royaux, il paraît difficile de croire qu'ils n'aient pas utilisé les œuvres historiques comme source d'instruction pour de futurs souverains.

*D. M Schenkeveld:* Your list of facts getting a proper explanation by assuming Strabo's account being valid contains items which to my mind are not connected with the presence/absence of Aristotle's library. E.g. why would Alexandrian grammarians feel a need to do exegesis of Aristotle's works?

Apart from this point, the weakening of the Peripatos is not necessarily due to the absence of the master's library only. Other explanations are possible, see for instance the paper of A.A. Long on this subject, given at the Theophrastus Conference, Leyden 1993 (to be published in *Rutgers Un. Stud. Class. Humanities*).

*J. Irigoin:* Je vous concède volontiers que l'affaiblissement du Péripatos n'est pas nécessairement lié à la disparition, hypothétique, de la bibliothèque du Maître. Mais comment expliquer mieux que par la version de Strabon, presque contemporaine des faits relatés par lui, la renaissance de l'aristotélisme au cours du I<sup>er</sup> siècle avant J.C.?

*N. Richardson:* In itself the argument about the absence of scholarly study of Aristotle's treatises in Alexandria does not necessarily support the story of the disappearance of Aristotle's esoteric works, since we do not know of any work on Aristotle's exoteric dialogues, and yet we assume that these must have enjoyed a wider circulation.

*J. Irigoin:* Votre remarque, très juste, souligne la faiblesse d'un argument négatif.

*C. J. Classen:* In der Tatsache, dass Platons Dialoge erhalten geblieben sind, die Werke des Aristoteles teilweise nicht, teilweise angeblich nicht zugänglich waren, wie die Anekdote über das Schicksal seiner Bibliothek impliziert, spiegelt sich m.E. vor allem das grundsätzlich verschiedene Wesen des Philosophierens Platons einerseits und der Aktivitäten des Aristoteles und des Peripatos andererseits.

Ergänzend möchte ich an das merkwürige Faktum erinnern, dass die Schule der Kyrenaiker um 270 v. Chr. Geb. gleichsam verschwindet und etwa 200 Jahre später ein Interesse an ihren Lehren erwacht, ohne dass die Schule selbst wieder entsteht (aber auch ohne dass etwas über das Schicksal der Bücher der Kyrenaiker erzählt wird).

Zur Frage der Auswahl der zunächst in Alexandria bearbeiteten Autoren (Dichter, nicht Prosaiker wie Philosophen, Historiker, Redner) sei an das je verschiedene Interesse erinnert, das den einzelnen

Autoren entgegengebracht wurde; Homer wurde auch gelesen, um von ihm zu lernen, was *pulchrum*, *turpe* und *utile* ist, wie Horaz sagt (*E. I 2,3*), während man die Redner — später — las und im Unterricht lesen liess, um ihren Stil nachzuahmen. Entsprechend sind auch die Erläuterungen jeweils von verschiedenen Zielsetzungen geprägt.

Zur Gliederung in fünf oder zehn Bücher darf ich ergänzend an Livius erinnern, der sein Werk in Pentaden und Dekaden gliederte, während Tacitus selbst wahrscheinlich darauf verzichtete, und seine *Historien* (wohl 14 Bücher) und seine *Annalen* (wohl 16 Bücher) erst später zu 30 Bücher zusammen gefasst wurden, also  $3 \times 10$ ; für Ammian scheinen diese Gliederungseinheiten keine wesentliche Rolle gespielt zu haben, obwohl auch er einen Einschnitt nach Buch 25 spürbar werden lässt.

*J. Irigoin:* Le cas des Cyrénaïques est instructif et je vous remercie de l'avoir signalé. Toutefois les conditions dans lesquelles s'éveille, après deux siècles, un nouvel intérêt pour leur doctrine, me paraît assez différent de ce qui se passe dans le cas de l'aristotélisme.

Il est d'autre part certain que l'intérêt porté aux orateurs à une date plus tardive est en relation avec l'utilité qu'ils présentèrent alors pour l'étude de l'art oratoire, et j'aurai grand plaisir à vous entendre développer ces idées dans votre exposé sur la rhétorique et la critique littéraire.

Par principe, puisqu'il est question dans ces *Entretiens* de la seule philologie grecque, je me suis gardé, à une exception près, celle de Pline, de faire appel à des témoignages latins. Les vicissitudes de la tradition de Tite-Live, avec ses livres groupés par pentades et décades tantôt conservées, tantôt perdues, rappellent de près ce qui s'est passé avec le texte des historiens grecs de Rome, depuis Polybe. Quant au cas de Tacite, j'ignorais ce regroupement postérieur en trente livres; mais les pertes qu'ont subies ce que nous appelons aujourd'hui les *Histoires* et les *Annales* ne concordent pas aussi bien que pour Tite-Live avec une répartition par cinq ou par dix livres.

*H. Maehler:* Ergänzend zu dem, was J. Irigoin über die Editionstätigkeit der alexandrinischen Philologen der frühen Ptolemäerzeit gesagt hat, möchte ich zwei Punkte zur Sprache bringen, die vielleicht weiteres Nachdenken verdienen. Der erste betrifft die "wilden" oder "unorthodoxen" Homerpapyri. Stephanie West hat das bis 1967 bekanntgewordene Material mit vorbildlicher Klarheit vorgelegt, immer unter dem Gesichtspunkt, ob die von der Vulgata abweichenden Textfassungen akzeptabel, der Vulgata gleichwertig oder gar überlegen seien; in den meisten Fällen kommt sie zu dem Schluss, dass die Vulgata den Vorzug verdient. Man müsste aber auch fragen, nach welchen Kriterien die Herausgeber die "wilden" Textfassungen verworfen haben; dann wird sich möglicherweise zeigen, ob diese Kriterien auch sonst die textkritischen Entscheidungen der frühen Homereditoren bestimmt haben.

Der zweite Punkt liegt noch *vor* der eigentlichen Editionstätigkeit. Aus der riesigen Zahl der Texte, die in die Bibliothek des Mouseions gelangt waren, sind vorwiegend die der "klassischen" (oder "kanonischen") Autoren ediert und kommentiert worden. Gemessen an der Menge der ursprünglich vorhandenen Texte — man denke nur an die vielen Kultorte, für deren Götter- und Heroenfeste regelmässig Kultlieder (Hymnen, Paiane usw.) komponiert wurden, oder an die Dithyramben- und Dramenagone — ist das eine sehr kleine Auswahl. Warum hat sich von der Kultdichtung<sup>27</sup>, den Dithyramben und den Stücken der nicht-kanonischen Dramatiker so verschwindend wenig auf Papyrus erhalten? Ich vermute, dass die ersten Ptolemäer Agenten aussandten mit dem Auftrag, in städtischen, privaten und Tempelarchiven systematisch nach Texten der damals bereits als "kanonisch" angesehenen Dichter zu suchen. Die Dichtung ist also zweimal sozusagen gefiltert worden, einmal zu Beginn der Ptolemäerzeit durch die Auswahl des Kanons (nach Kriterien der dichterischen Qualität) und ein zweites Mal im späten 2. oder frühen 3. Jh. n. Chr. nach dem

---

<sup>27</sup> Das Wenige, was erhalten ist, ist ja zu einem guten Teil inschriftlich überliefert, also an den jeweiligen Kultorten selbst, und nicht über Alexandria.

Kriterium ihrer Eignung für den Schulunterricht. Beide Kriterien bedürfen m.E. der weiteren Aufhellung und Präzisierung.

*J. Irigoin:* Je remercie H. Maehler d'avoir appelé notre attention sur deux points. D'abord sur le cas des papyrus ptolémaïques de type "sauvage", trop vite et trop facilement condamnés alors qu'ils mériteraient un examen plus attentif et dont les résultats nous aideraient à mieux comprendre les principes critiques des éditeurs alexandrins. Tout cela mérite réflexion, comme il l'a dit.

D'autre part, les conditions dans lesquelles les grammairiens du Musée ont enrichi leur bibliothèque ne sont pas toujours évidentes. A côté des commandes d'œuvres d'auteurs connus, ne peut-on penser que des particuliers, sachant le prix élevé payé pour certains livres par les émissaires du Musée, soient allés leur proposer d'eux-mêmes des pièces d'actualité conservées chez eux comme souvenirs de famille? Mais il reste certain qu'un nom d'auteur connu est la première référence pour les acheteurs et pour les intermédiaires.

*N. Richardson:* What do we know about the circulation of actual texts of lyric poetry in the fifth and fourth centuries B.C.? We have, for example, quotations and extensive discussions in Plato of some of the poems of Pindar and Simonides, in addition to the evidence of Aristophanes that an educated Athenian was expected to know some early lyric poems by heart. Presumably there were at least some actual texts in circulation as opposed to being preserved in archives or by wealthy families.

*R. Tosi:* I frammenti delle Γλωσσαὶ di Zenodoto riguardono passi spinosi di cui egli si era occupato nelle sue edizioni. Sembra logico postulare un processo in due fasi: una prima in cui le annotazioni testuali si trovavano in margine, una seconda in cui esse erano recepite in un'opera a sé stante, ordinata alfabeticamente.

Che la critica testuale degli Alessandrini non fosse limitata alle congetture, ma riguardasse anche le scelte tra le varianti potrebbe essere confermato dal fatto che la tradizione lessicografica rispecchia talora delle *variae lectiones antiquae*, come ho cercato di dimostrare

in *Studi sulla tradizione indiretta dei classici greci* (Bologna 1988, 139-146).

La tradizione degli studi su Ippocrate non è, a mio avviso, limitata ad un solo interesse "tecnico". Stando alla ricostruzione di H. von Staden (*Herophilus* [Cambridge 1989], 484-500), ad. es., il lessico di Baccheo di Tanagra tradisce una ricchezza e complessità di interessi che secondo me poteva derivare solo da Aristofane di Bisanzio.

J. Irigoin: Sur le processus, que vous estimez logique, d'une rédaction en deux temps des Γλῶσσαι de Zénodote, je dirai que vous avez raison logiquement, mais je serais tenté d'y insérer une phase intermédiaire, soit au total: un travail préparatoire fondamental, c'est-à-dire l'annotation inscrite sur un exemplaire du texte, en marge ou dans l'interligne; un relevé de ces annotations fait en suivant l'ordre du texte; enfin, le classement alphabétique d'après la seule lettre initiale. On peut se demander, à ce propos, si sous chaque lettre l'ordre du texte est maintenu (ce qui supprimerait la phase intermédiaire mentionnée ci-dessus) ou si un autre ordre est adopté (et alors selon quels critères?).

Il me semble que, dans la tradition lexicographique, ce que vous nommez *variae lectiones* recouvre en grande partie des gloses, plus précisément des mots plus courants qui ont remplacé le terme rare dans la tradition médiévale selon un processus de dégradation bien attesté.

Je ne suis pas certain que les *Lexeis* hippocratiques de Baccheios témoignent d'un intérêt autre que technique pour les traités médicaux de l'Ecole de Cos. S'il arrive à Baccheios de faire appel au témoignage de poètes pour établir le sens d'un mot, n'est-ce pas parce que, à en croire Galien (t. XIX p. 65 Kühn), il a utilisé les *Lexeis* d'Aristophane de Byzance où les mots poétiques tenaient une grande place?

